

LA LETTRE DU CBF

BULLETIN ÉLECTRONIQUE

N°43 - 20 décembre 2016



La "LETTRE du CBF" est un périodique officiel
du Club du Bouledogue Français

Directeur de publication : Elyse WAGET

Secrétaire de rédaction : Cathy BETHENCOURT

Envoi électronique : Daniel BEGUIN

Beauté Santé Equilibre
Tous les bonheurs
d'un bouledogue français pure race.



Club du Bouledogue Français Créé en 1898

Agréé par le Ministère de l'Agriculture

Affilié à la Société Centrale Canine

Siège social : chez la présidente,

La Basse Chênaie - FOUGERE

49150 BAUGE EN ANJOU

Tél. 02 41 82 20 21



*Le CBF vous souhaite un joyeux Noël
et une bonne année 2017*

Comité du Club du Bouledogue Français



Elyse WAGET
Présidente

Tél. 02 41 82 20 21
elyse.waget@gmail.com



Daniel BEGUIN
Vice-Président

daniel.beguin@wanadoo.fr



Didier MARERE
Secrétaire

06 83 32 90 70
didier.marere@orange.fr



Cathy BETHENCOURT
Trésorière

06 17 20 44 46
cathy1358@free.fr



Marie-Josée NAVARRO

06 60 68 34 14
jean.navarro9@wanadoo.fr



Monique TOUZET

02 43 94 25 17
m-touzet@orange.fr



François ISTAS

satsiz75@gmail.com



Lionel LECAILLE

06 86 79 05 25
lionel.lecaille@wanadoo.fr



Le mot de la Présidente

L'année 2016 s'achève pour notre association dans un contexte plus serein qu'elle n'avait commencée et je forme des vœux pour que cette situation perdure.

En effet, il serait plus utile que nous conjugions nos efforts pour contrer la grosse propagande qui plus que jamais menace notre bouledogue français, en même temps que d'autres races brachycéphales.

Les articles de presse, dont nous publions des exemples n'hésitent devant aucune exagération : nos chiens sont des OGM, leur appareil respiratoire est ratatiné tant nous nous acharnons à aplatir leur face, et pour y remédier, voilà qu'on conseille aussi bien de les croiser avec des

dogues argentins que d'en stopper radicalement la production pour adopter des chiens croisés garantis plus sains.

Notre cousin le bulldog anglais n'est pas épargné, mais Hélène DENIS, Présidente de son Club français a fait une excellente réponse pour recadrer les problèmes réellement rencontrés et la politique mise en œuvre par ledit Club et ses éleveurs.-

Pour ce qui nous concerne, et en prévision du 3^e Atelier international sur la santé des chiens organisé par le Partenariat international pour les chiens (IPFD est une organisation à but non lucratif, légalement enregistrée en Suède dont la mission est de faciliter la collaboration et le partage des ressources pour améliorer la santé, et le bien-être des chiens de race) et la Société Centrale Canine (SCC), en coopération avec d'autres partenaires, qui se tiendra du 21 au 23 avril 2017 à Paris, et lors duquel nos races seront sur la sellette, nous avons développé dans un article envoyé à la SCC le travail du Club du Bouledogue Français pour le maintien de la santé et du bien-être de la race.

Cet article sera traduit en anglais pour publication dans Dog Well net, mais vous pouvez déjà en prendre connaissance page 8 de la présente LETTRE.

Quelques rares propriétaires ont bien voulu nous envoyer la photo demandée dans la LETTRE N° 42 pour mettre à l'honneur leur champion et étalon Elite A homologués au cours de l'année 2016. Je les en remercie.

Au nom du comité, je tiens également à remercier les délégués régionaux qui durant cette même année 2016, malgré un contexte pesant, ont organisé des régionales d'élevage, et même la nationale d'élevage, et pour certains ont aussi pris l'initiative de réunir les exposants dans les spéciales de race, autour de petits buffets sympathiques, où chacun apporte son éco, contribuant ainsi à une convivialité retrouvée dans la plupart de ces manifestations. Nous compterons encore sur leur bonne volonté et celles de leurs correspondants pour 2017 dont le calendrier des expositions est bien chargé.

Vous recevrez en début d'année 2017, la convocation à l'Assemblée Générale annuelle, ainsi que le coupon de renouvellement de la cotisation 2017. Vous pouvez cependant déjà l'envoyer spontanément à notre nouvelle Trésorière. Celle-ci vous enverra à partir du 15 janvier, en même temps que votre carte de membre 2017 et un petit présent, le Bulletin papier, en cours de finalisation, comportant les illustrations et commentaires sur le « nouveau » standard.

Je vous renouvelle les vœux du comité pour de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2017.

Sommaire

LES VŒUX.....	2		
LE COMITE.....	2	SPÉCIALE DE RACE ORLÉANS.....	20
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	3	SPÉCIALE DE RACE LE MANS.....	26
PROPAGANDE ANTI-BRACHYCÉPHALES.....	4	RÉUNION DE COMITÉ.....	32
ACTION DU CBF EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES BOULEDOGUES.....	8	COTATIONS.....	36
NOS CHAMPIONS À L'HONNEUR.....	15	CALENDRIER 2017.....	37
		LES DELEGUES ET LEURS CORRESPONDANTS.....	38

Faut-il arrêter d'acheter des Bouledogues et des Carlins ?

WAMIZ - Vendredi 23 Septembre
2016 | Actu Chien - Société

Bouledogue français

Leurs adorables bouilles nous font fondre et leurs caractères sont adaptés à nos modes de vie urbains. Les Bouledogues, Carlins, et autres chiens brachycéphales (à museau plat) ont bien des atouts... Mais, victimes de leur succès, ils souffrent aussi de problèmes de santé...

Avec leur museau aplati et leur crâne à peine bombé, les chiens brachycéphales en font craquer plus d'un. Mais comme de nombreux



chiens à la mode, ils sont reproduits à outrance, pas toujours de la plus sérieuse des façons. De la même manière que les adeptes de mini chiens cherchent à acquérir le plus petit de tous, les amoureux des brachycéphales, eux, recherchent souvent LE museau le plus beau, le plus plat, le plus original... et ce, au détriment de la santé du chien.

Car si de nombreuses personnes souhaitent avoir pour compagnon le chien d'élevage qui attirera tous les regards et, pourquoi pas, deviendra un champion aux concours de beauté canin, peu d'entre elles sont volontaires pour assumer les soucis de santé de leur chien. En effet, pour satisfaire la demande, les éleveurs sont amenés à faire se reproduire des chiens aux traits poussés à l'extrême. Ils sélectionnent alors des couples de chiens aux museaux les plus plats possible pour que leur lignée soit la plus conforme aux exigences des clients. « *Les chiens brachycéphales sont de parfaits OGM, des Organismes Génétiquement Modifiés* », affirme le Dr vétérinaire Stéphane Tardif. « *Ils sont sélectionnés selon des critères physiques mais on est allé trop loin dans la modification génétique* », estime-t-il.

De nombreux problèmes de santé

Et pour cause : les Bouledogues et Carlins souffrent de nombreux problèmes de santé liés à leur morphologie « contre-nature » : leur appareil respiratoire est ratatiné au point que leur respiration est difficile. « *C'est comme si nous étions en insuffisance respiratoire permanente* », compare le Dr Tardif. De plus, ils sont sujets aux hernies discales qui peuvent survenir à tout moment, simplement en descendant d'un canapé par exemple. A cela peuvent s'ajouter des problèmes de peau, d'yeux, de digestion...

Malheureusement, force est de constater que de (trop) nombreuses personnes ne sont pas prêtes à assumer les conséquences de leur achat. Les opérations chirurgicales des parois respiratoires, notamment, coûtant cher, certains propriétaires préfèrent opter pour la facilité : l'abandon. Deux refuges britanniques ont ainsi confié à la BBC avoir reçu 39% de plus de chiens brachycéphales entre 2014 et 2015.

Stopper la production de Bouledogues ?

Face au fléau de l'abandon, une association de vétérinaires britanniques tire la sonnette d'alarme : « *Les futurs propriétaires doivent prendre en compte le fait que ces chiens peuvent souffrir d'un certain nombre de soucis de santé, de l'ulcère de la cornée en passant par de graves problèmes respiratoires. Nous encourageons vivement les gens à choisir des races plus saines ou croisées à la place* », a expliqué le président de la British Veterinary Association.

Pour le Dr Tardif, « *interdire la production de chiens brachycéphales serait une décision extrême. L'important est surtout de renseigner les gens sur les souffrances endurées par ces chiens-là* ». Nos choix esthétiques représentant une contrainte pour le chien, il est peut-être temps que leurs souffrances cessent... En attendant, plutôt que d'acheter en élevage, il est possible d'adopter l'un de ces nombreux chiens à museau plat qui attendent dans les refuges...

Le bulldog anglais est-il en danger d'extinction ?

30 millions d'Amis

Trop ridé, trop lourd, trop malade... des voix s'élèvent depuis quelques années pour dénoncer les excès dans l'élevage de cette race millénaire. Une étude américaine a même parlé de « point de non-retour » du bulldog anglais. Info ou intox ?

En mars 2016, une étude parue dans la revue américaine [Canine Genetics and Epidemiology](#) incitait les éleveurs de bulldogs anglais à croiser leurs reproducteurs avec d'autres races afin de sauver ces chiens. Réalisée par une équipe de chercheurs de l'université vétérinaire de Californie, l'étude dénonçait la mauvaise santé des représentants de la race que la



• Photo : ShutterstockRace de chien

sélection a appauvrie d'un point de vue génétique au point qu'elle a, selon les auteurs, atteint un point de non-retour.

Les vétérinaires de l'étude s'appuient sur les recherches ADN effectuées sur un échantillon de 102 bulldogs anglais qui ont mis en évidence une diversité génétique très faible en raison du petit nombre d'individus de la population fondatrice de la race.

Pour sauver le « soldat » bulldog anglais, des éleveurs américains ont donc décidé, il y a quelques années, de le croiser avec d'autres races afin de lui redonner de la diversité génétique. Cela a abouti à la création d'une nouvelle race, le [olde English bulldogge](#), non reconnue en France, qui est en réalité la résurgence d'une ancienne race de travail et de protection tombée en désuétude vers le milieu du XIX^e siècle avec l'interdiction des combats contre les taureaux où le chien était très employé.

Les éleveurs français

En France, les professionnels du bulldog anglais sont évidemment concernés par ces publications scientifiques et par les polémiques qui agitent la filière depuis quelques années. « *En réalité, cela concerne toutes les races dites brachycéphales, répond Hélène Denis, présidente du [Club du bulldog anglais](#), pas simplement le bulldog anglais, mais le carlin et le bouledogue français, qui ont aussi une face plate. Notre race est une figure emblématique de ce problème.* »

Si la présidente ne nie pas que la race est vulnérable en raison de la faiblesse de son réservoir génétique, elle reconnaît que ce chien massif très populaire (2 000 naissances enregistrées chaque année en France auprès du Lof) est victime d'un « *bashing brachycéphale* » par une certaine catégorie d'extrémistes de la protection animale. « *C'est vrai qu'il existe un certain nombre de bulldogs anglais qui ont de nombreux soucis à cause de leur sélection, reconnaît l'éleveuse. Et nous dénonçons régulièrement ces chiens qui proviennent d'élevages en batterie, non reconnus par notre club de race, avec des reproducteurs peu fiables. Mais il y a plein de bulldogs anglais qui sont en bonne santé, qui ont une vie sans souffrance. Au sein du club de race, nous nous battons pour que la tendance à l'hypertype (l'exagération de certaines caractéristiques physiques comme la face plate, ndlr) soit contenue, renchérit-elle. Mais il faut reconnaître que le grand public en est friand. On a l'impression que plus c'est monstrueux, plus ça leur plaît !* »

Pour freiner cette mode, le club de race agit sur deux fronts : les juges des expositions canines, qui influent sur les tendances du standard, et le grand public, qu'il faut éduquer dans ses goûts. « *Nous avons d'ores et déjà fait apporter des modifications au standard de la race, confie Hélène Denis, comme la suppression de tous les superlatifs des caractéristiques (très ridé est devenu ridé, par exemple) afin de ne plus encourager les excès. Nous communiquons aussi auprès du grand public, lors des expositions, des salons ou dans les magazines comme **30 Millions d'amis** pour montrer à quoi ressemble un vrai bulldog anglais, sans excès.* »

Pour cette éleveuse, c'est la recherche de l'hypertype qui est la cause de l'appauvrissement génétique dont parle l'étude américaine. En sélectionnant à outrance certains gènes, les éleveurs en ont fait disparaître d'autres dont le retour est effectivement impossible une fois que c'est fait. « *Quand on élimine, résume-t-elle, c'est pour toujours ! C'est cela le point de non-retour* ».

En France, la politique de la sélection officielle est désormais d'assurer une très bonne traçabilité des reproducteurs et de ne croiser que les individus qui sont en parfaite santé et pas dans l'hypertypage. « *Ils sont encore nombreux chez nous et nous disposons d'outils pour les privilégier, comme le pedigree, avec au besoin des tests pour vérifier que le chien présenté est le bon, les confirmations qui écartent de la reproduction les sujets qui respirent mal, ont des problèmes de peau ou de squelette, les tests d'aptitudes naturelles et certains tests de santé réalisés par des vétérinaires, comme les échographies cardiaques.* »

S'il existe aussi des tests génétiques produits par des laboratoires qui permettent d'identifier, avant le croisement, la présence ou non d'une maladie potentielle, l'éleveuse n'encourage pas à y recourir systématiquement. « *Je crois qu'il existe à ce jour 9 tests génétiques pour les bulldogs anglais. Les labos en sortent un toutes les semaines et certains recherchent des maladies qui concernent à peine 2% des bulldogs anglais. C'est un marché et la principale cause de mortalité (25% des décès), ce sont les problèmes cardiaques dans notre race. Je préfère que les éleveurs dépensent leur argent pour une échographie cardiaque !* »

Persuadée qu'il y a, en France, un réservoir génétique suffisant pour assainir la race, Hélène Denis évoque néanmoins la possibilité de croiser les reproducteurs français avec des bulldogs anglais d'importation pour « retremper » la race. « *Moi-même, j'en ai importé d'un peu partout, cela se fait depuis des années et il y en a de très bons dans d'autres pays* ».

La retrempe, justement, c'est-à-dire le fait de croiser une race avec une autre pour enrichir le patrimoine génétique, n'est à ce jour pas explorée par le club de race français du bulldog anglais. Mais Hélène Denis suit l'expérience suisse de très près. « *C'est une éleveuse suisse que j'admire qui a tenté l'expérience en Suisse, raconte Hélène Denis. Elle est très sérieuse et a fait cette retrempe avec des olde english bulldogge très bien sélectionnés. Mais elle a été un peu victime de son succès, la machine s'est emballée et cela a abouti, du coup, à la création d'une nouvelle race : le bulldog continental, qu'on appelle le conti. C'est un chien très haut sur pattes, avec un nez plus long et une grande queue, qui n'a plus grand-chose à voir avec le bulldog anglais même s'il reste un bulldog. Je ne me lance pas dans son élevage car cela correspond à une autre clientèle, amatrice de chiens plus vifs. Mais je m'y intéresse beaucoup.* »



Les vétérinaires ne veulent plus que vous adoptiez des chiens à nez plat!

Paris Match | Publié le 28/09/2016 à 12h00 | Mis à jour le 28/09/2016 à 12h15

[Clémence Forsans](#)

Deux petits bulldogs Auscape / Contributeur

Une association vétérinaire britannique vient de rendre un rapport encourageant les propriétaires de chiens à se tourner davantage vers des races saines, écartant ainsi les races à face plate.

Les bulldogs, les shih-tzu ou encore les carlins sont à éviter, selon le dernier rapport de la British Veterinary Association. L'organisation a mené une enquête auprès de plusieurs vétérinaires sur la façon de choisir son compagnon de vie. Le résultat est sans appel pour les toutous à face plate : « *Les futurs propriétaires de chiens doivent considérer que ces animaux peuvent souffrir de plusieurs problèmes de santé tout au long de leur vie: mauvais fonctionnement oculaire, anomalies de la colonne vertébrale et des difficultés respiratoires graves qui peuvent conduire à la chirurgie* », relève [The Guardian](#). Ce phénomène de maladies chroniques serait en augmentation depuis plusieurs années mettant en danger le bien-être de ces races.

L'élevage en question

Le rapport rendu par le British Veterinary Association explique: «Les vétérinaires observent que plus les chiens à face plate se reproduisent du fait de leur popularité, plus ils développent des problèmes de santé et de bien-être». Si leur petite bouille adorable convainc de plus en plus, en réalité ces races doivent, selon ce rapport, demeurer d'exception. «La montée de popularité de ces chiens a augmenté leur souffrance. Nous encourageons les propriétaires à se tourner vers des races plus saines». Le docteur Rowena Packer pointe particulièrement du doigt les éleveurs qui même en respectant toutes les normes poussent ces races dans des extrêmes de reproduction qu'elles ne devraient pas connaître. Les chiens à face plate font partie des chiens se reproduisant avec le plus de difficulté. Les vétérinaires appellent à respecter cela pour leur bien-être.

ACTIONS DU CBF

EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DU BOULEDOGUE FRANÇAIS

BILAN ET PERSPECTIVES

Selon la définition de l'OMS, « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité¹ ».

Cette définition, conçue à l'origine pour l'être humain, possède un caractère d'universalité suffisant pour qu'on puisse l'appliquer à tout être vivant, et notamment aux chiens. Elle insiste aussi sur le fait qu'on ne définit pas un état de manière seulement négative, par l'absence de tel ou tel défaut, mais surtout de manière positive, par l'existence d'une qualité. En l'occurrence, la santé est caractérisée simultanément sur trois plans : le physique, le mental et le social, ce qui s'applique tout à fait au bouledogue français.

Le Club du Bouledogue Français, détenteur du standard, et promoteur de la race, est impliqué depuis de nombreuses années dans la lutte contre les hypertypes et les maladies qui affectent l'animal. Cet article se propose de retracer son action, qui se déploie dans plusieurs directions : la refonte du standard en 2015 ; la diffusion de l'information à destination des juges, des éleveurs et du public ; la participation aux études scientifiques qui permettront de mieux comprendre les affections touchant le bouledogue français, pour pouvoir, à terme, y apporter un remède. Il rappelle que l'action des clubs de race est cependant limitée par l'existence d'un secteur de production qui échappe au contrôle des instances canines, et avance, pour finir, plusieurs propositions visant à améliorer le respect du standard et à promouvoir une meilleure santé de l'animal.

COMMENT PARVENIR AU BOULEDOGUE IDÉAL ?

La refonte du standard

Le nouveau standard, élaboré par le comité du CBF, a été validé par la Société Centrale Canine, puis reconnu par la Fédération Cynologique Internationale² le 17 avril 2015. Il est applicable au niveau international.

Ce standard a été rédigé dans le but de lutter contre l'hypertype et toute forme de déviation morphologique. Il précise, dès le début, qu'« aucun caractère n'est accusé par rapport aux autres au point de détruire l'harmonie générale ou de donner au chien une apparence difforme ou de gêner le mouvement ».

Les caractéristiques ont été précisées de manière qu'il soit parfaitement clair que la priorité est donnée au bien-être de l'animal. En voici quelques exemples.

Concernant la respiration, le chanfrein, dont la longueur est d'environ 1/6 de la longueur de la tête, ne doit pas être recouvert d'un bourrelet de chair ; les narines doivent être bien ouvertes, malgré l'inclinaison de la face vers l'arrière ; la cage thoracique doit être bien descendue et les côtes bien en tonneau, offrant assez de place aux poumons ; enfin, la détresse respiratoire est un défaut entraînant l'exclusion.

À propos des yeux, les bords des paupières doivent être noirs, car la dépigmentation des paupières est un symptôme associé à la surdité, qui est un défaut grave.

En ce qui concerne le corps et le mouvement, les proportions ne doivent pas être trop courtes, et notamment, les chiens dits « COB », qui s'inscrivent dans un carré, représentent un hypertype, sanctionné comme défaut grave, car une épine dorsale trop courte est génératrice d'anomalies vertébrales.

Le nouveau standard tient compte du dimorphisme sexuel : le mâle doit peser entre 9 et 14 kg, et la femelle, entre 8 et 13 kg. En effet, le surpoids est générateur d'arthrose, de dysplasie, d'affaissement des poignets et d'essoufflement.

D'autres formes d'anomalies morphologiques sont combattues, comme la déviation ou la torsion de la mâchoire, qui laissent voir la langue en permanence, l'inversion du jarret, l'absence de queue, tous défauts qui entraînent l'exclusion.

L'équilibre psychologique n'est pas ignoré, puisque les chiens agressifs ou peureux sont exclus.

En conséquence, le standard de 2015 définit avec précision et clarté un type de bouledogue équilibré physiquement et psychologiquement. Un éleveur qui fait naître des chiots conformes au standard, un juge qui

fait respecter le standard dans le ring, empêchent la production et la promotion de sujets qui constitueront des problèmes pour eux-mêmes et pour les autres.

La refonte de la grille de sélection

Le CBF est également chargé d'attribuer des cotations aux étalons et aux lices, qui sont ensuite transmises à la SCC pour validation. La version actuelle de cette grille³, réactualisée au 1er janvier 2016, introduit, dès l'échelon le plus bas, l'obligation de passer des tests permettant de s'assurer de la bonne santé de l'animal.

Pour prétendre au niveau 2, le sujet doit avoir passé l'épreuve du TAN, comportant notamment une recherche d'essoufflement excessif. En outre, il doit avoir été identifié génétiquement et son empreinte ADN doit être connue dans une base de données gérée par la SCC, ce qui garantit que ses parents sont eux-mêmes identifiés et que leur état de santé est connu. Au niveau 3, le chien doit avoir passé une radiographie de la colonne vertébrale, effectuée sans sédation ni anesthésie.

Ainsi, seuls les sujets en bonne santé et équilibrés, issus de parents qui sont eux-mêmes en bon état physiquement et psychologiquement, peuvent voir leur cotation progresser et devenir des géniteurs considérés comme aptes à la reproduction.

La refonte du TAN

Le Test d'Aptitudes Naturelles⁴ est un examen dont les épreuves sont définies par le comité du CBF. Seuls peuvent le faire passer les membres du comité et les délégués habilités, lors de manifestations organisées par le CBF (expositions nationales d'élevage et régionales d'élevage). Il a été remanié en 2011.

Tandis que le standard s'intéresse principalement à la morphologie du chien, le TAN s'occupe de vérifier l'équilibre psychologique de l'animal. Sur les cinq épreuves que comporte le test, trois vérifient la sociabilité envers les personnes et les autres chiens (l'accueil par l'examineur, le slalom, le salut des participants), une autre s'occupe de la réaction face à une situation imprévue (l'ouverture inopinée d'un parapluie à proximité de l'animal), et la dernière examine son aptitude à l'obéissance (le rappel). À l'issue de ces épreuves, tout sujet présentant des signes pouvant être interprétés comme un essoufflement excessif est ajourné.

Grâce à ces formes complémentaires de contrôle, la conformité au standard et le passage du TAN, un bouledogue qui présente des anomalies morphologiques ne fera jamais carrière dans les concours, et celui qui n'obtient pas son TAN ou ne se soumet pas à des tests de santé ne progressera jamais en cotation.

DIFFUSER L'INFORMATION CONCERNANT LE STANDARD ET LA SANTÉ

Le CBF s'est pourvu d'une large gamme d'outils de communication afin de promouvoir le standard et de faire connaître toute information utile concernant la santé du bouledogue, à l'intention des juges, des éleveurs, et d'un large public.

Le site internet

Le site internet (<http://www.cbf-asso.org>) est devenu, au fil du temps, le principal vecteur de communication du CBF. Réactualisé en moyenne une fois par semaine, il est le média le plus approprié pour diffuser une information officielle dans de brefs délais et en direction du public le plus large.

Chaque mois, le site présente, dans son espace public, la liste cumulative des chiens cotés de 2 à 6. Dans l'espace adhérents, cette présentation est faite mois par mois.

On y trouve également une liste des étalons cotés au moins 3, et dont la publication est fondée sur le volontariat. On incite désormais les propriétaires à faire état du résultat des examens de santé, obligatoires ou facultatifs, que leur animal a passés (concernant l'état des vertèbres, ou la luxation de la rotule, par exemple).

Le site met aussi en ligne des articles traitant de problèmes de santé⁵, qui ont antérieurement fait l'objet d'une publication dans le bulletin papier.

La lettre électronique

La lettre électronique, dont le premier numéro a paru le 15 novembre 2012, est la solution trouvée par le CBF au problème de l'augmentation prohibitive des coûts de l'imprimerie traditionnelle. Elle paraît une fois par mois et comporte régulièrement un article sur un sujet vétérinaire. Les adhérents du CBF, prévenus par la page Facebook du club et par publipostage, peuvent la télécharger. Elle est également mise à disposition des juges et du comité directeur de la SCC.

Ainsi le n°38 (25 juin 2016) a présenté un article traitant de la mobilisation des vétérinaires contre l'hypertension canin et félin dans les races brachycéphales ; le n°32 (20 novembre 2015) met en garde contre le risque de toxicité qui existe quand on donne à mâchouiller des os en babiche ; le n°29 (20 août 2015) attire l'attention sur le danger que présentent les épillets durant la belle saison ; le n°27 (1^{er} juin 2015) traite de la leishmaniose. Des numéros plus anciens parlent, entre autres, de la démodécie, de la toux de chenil, de la chenille processionnaire.

Les questions de santé les plus variées sont donc abordées, non seulement en fonction de l'actualité médiatique, mais encore en fonction de la saison, ou de l'apparition d'un problème sanitaire détecté par les membres du comité du CBF ou par ses adhérents.

Le Bulletin

Bien que les contraintes budgétaires aient obligé le CBF à diminuer le nombre de bulletins imprimés chaque année, il continue à en faire paraître un ou deux numéros annuellement. Cette publication est envoyée aux adhérents du club et aux juges français de la race.

Dès le début où ce problème a été évoqué au niveau international, il a publié deux articles de sensibilisation concernant le syndrome brachycéphale, l'un en 2011⁶ et l'autre en 2012⁷.

Les dangers de l'hypertension ont été décrits dans un article de 2014⁸, montrant qu'ils touchent non seulement les chiens, mais aussi les chats, les chevaux et les animaux de rente, et qu'il provoque une mobilisation des vétérinaires, des clubs de race et de la FCI, au point d'aboutir à se demander si, un jour, certaines races ne devront pas être interdites et s'il ne faudrait pas réhabiliter les chiens « croisés ».

Le nouveau standard a été publié dans le n°1 de l'année 2015⁹, et envoyé sous forme de tiré à part aux juges français dépendant de la SCC.

Dans ce même numéro, un article¹⁰ soulignait l'importance que la denture canine présente pour la santé du chien, et de quelle façon elle est prise en compte dans les jugements sur le ring, tandis qu'un autre¹¹ expliquait en détail ce qu'est la prognathie canine.

Le CBF ne se contente cependant pas de suivre et de répercuter l'actualité. Il met aussi en garde contre d'autres problèmes de santé canine, qui ne sont pas aujourd'hui sous les projecteurs de l'actualité¹², mais qui le seront peut-être un jour, par exemple la luxation de la rotule¹².

Ainsi donc, les publications du CBF ne se bornent pas à remplir un rôle d'information concernant la vie associative, mais elles fourmillent d'articles rédigés par les meilleurs spécialistes, dans un esprit pédagogique, à l'intention des éleveurs responsables et des amateurs éclairés.

The World of Frenchies in 2013 and 2014

Le *WOF* est un ouvrage publié sous la direction de Bas Bosch, luxueusement présenté, sur papier glacé, en quadrichromie, relié sous couverture rigide, qui paraît tous les deux ans et constitue une sorte d'annuaire du monde des bouledogues français à l'échelle mondiale.

Le dernier volume, paru peu après la publication du nouveau standard de 2015, a offert au CBF une excellente opportunité de présenter au monde entier, et en anglais, les caractéristiques de celui-ci, accompagnées d'un commentaire¹³.

Le livret de commentaire du standard

Le CBF travaille actuellement à un livret de commentaires sur le nouveau standard, qui doit paraître fin décembre 2016. Chacun des points du standard y sera rappelé, puis accompagné de commentaires et illustré de photos montrant à la fois des chiens qui sont bien dans le type et d'autres qui présentent des dérives face à lui. Les qualificatifs à attribuer en expositions, selon les défauts constatés, y seront précisés.

Ce livret sera donné gratuitement aux adhérents et aux juges de la race. Il sera en vente à l'intention des personnes qui ne sont pas adhérentes, mais qui s'intéressent au bouledogue français.

PROMOUVOIR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ CANINE

Le CBF est convaincu que, pour améliorer la santé animale, nos connaissances restent perfectibles. Voilà pourquoi il tient à jouer un rôle d'incitation et de soutien pour les projets de recherche en matière de médecine vétérinaire.

Le dépistage des anomalies vertébrales

Faisant oeuvre de pionnier en ce domaine, le CBF s'est lancé, dès 2006, dans le dépistage des anomalies vertébrales thoraciques chez le bouledogue français¹⁴. L'opération a pour but d'établir une base de données permettant de mieux connaître, dans un premier temps, la répartition de ces anomalies dans la race.

Le club s'est associé avec le Pr Pierre MOISSONNIER, de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, dans le cadre d'une étude pilote, qui est toujours en cours. Les éleveurs font réaliser, par leur vétérinaire, des radiographies de l'épine dorsale de leurs chiens, avant de les envoyer, pour étude, au Pr Moissonnier. Il est à noter que, pour tout bouledogue prétendant à la cotation 3, ce dépistage est obligatoire.

Cette étude a débouché sur une thèse de doctorat, soutenue le 29 septembre 2011 par Nicolas KRUMEICH¹⁵, qui est lisible et téléchargeable en intégralité sur le site du CBF¹⁶ et sur celui de l'ENVA¹⁷.

Ses conclusions sont préoccupantes. Presque 91% des sujets sont atteints d'anomalies vertébrales. Ces dernières favorisent le développement d'affections dégénératives, telles que la dégénérescence des disques intervertébraux, pouvant être suivi d'une hernie discale, et de symptômes neurologiques.

En conséquence, le CBF continue de travailler, en collaboration avec l'équipe du Pr Moissonnier, à cette étude pilote des anomalies vertébrales. Le deuxième volet de cette démarche est l'étude de cohorte portant sur les chiens inclus dans la base de données. Cela permettrait d'observer l'apparition d'éventuels symptômes neurologiques chez les chiens, qu'ils soient atteints d'anomalies vertébrales ou non, et donc de démontrer si ceux qui en présentent sont plus souvent sujets à des atteintes médullaires que les autres. Le troisième volet consistera ultérieurement à déterminer les caractéristiques génétiques des chiens indemnes et d'en favoriser la reproduction afin de limiter la prévalence des anomalies vertébrales chez le bouledogue français.

Caractérisation génétique des anomalies vertébrales chez le bouledogue français

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Centrale Canine, qui s'est tenue le 29 avril 2016, le Pr Laurent TIRET, de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, et le Dr Marie ABITBOL, de l'École nationale vétérinaire de Lyon, ont présenté un projet de recherche¹⁸ consistant à appliquer au bouledogue français les méthodes développées pour l'être humain en matière de génétique médicale. Il s'agit d'identifier le mode de transmission des anomalies vertébrales ainsi que leur localisation sur les chromosomes, afin de développer un test ADN de prédisposition. Ce projet a reçu le soutien financier de la SCC, sous forme d'un chèque de 11.170 euros. Le CBF, quant à lui, est intervenu pour indiquer aux chercheurs, qui ont besoin d'un plus grand nombre de sujets, les coordonnées d'autres éleveurs, avec l'accord de ces derniers, susceptibles de participer à l'étude en cours.

LES AUTRES ACTEURS DU MONDE DU BOULEDOGUE FRANÇAIS

Les différentes actions initiées par le CBF resteraient à l'état de bonnes intentions si elles n'étaient pas relayées sur le terrain.

Les juges

Ceux-ci occupent une position stratégique dans la désignation et la promotion des sujets équilibrés. Ils confirment les chiens inscrits au LOF, ce qui leur donnent accès à la cotation 1, et constitue le point de départ de leur carrière. La confirmation représente, de fait, une autorisation de reproduire.

Lors des expositions canines, ils montrent aux propriétaires des chiens engagés, et au public, que le standard est appliqué. Inversement, un juge qui n'en fait qu'à sa tête jette le discrédit sur le standard.

C'est pourquoi, dès la publication officielle du nouveau standard, le CBF en a envoyé un exemplaire à chacun des juges habilités par la SCC à juger la race du bouledogue français.

Cependant, la situation reste perfectible. On trouvera, un peu plus loin, regroupées au chapitre « Quelques recommandations pour améliorer la situation », les suggestions faites par le club pour faire appliquer le nouveau standard.

Les éleveurs français

Le CBF a procédé à une étude statistique¹⁹, pour l'année 2014, de l'élevage français de bouledogues inscrits au LOF sur la base des données mensuelles qui lui sont communiquées par la SCC, et concernant les naissances.

Les éleveurs produisant moins de deux portées par an représentent environ 70% de l'élevage, tandis que ceux qui produisent plus de six portées en représentent moins de 3%. L'élevage français est artisanal. En outre, les éleveurs qui ont fait naître au moins douze portées durant l'année 2014 représentent moins de 8% de la production de chiots de race. Le rythme est extensif.

Par conséquent, la structure de l'élevage français le protège contre la diffusion rapide et massive d'anomalies affectant la santé. La naissance éventuelle de chiots malades et leur insertion dans le circuit de la reproduction restent confinées à une échelle locale.

D'autre part, les étalons qui n'ont sailli qu'une fois ont représenté un peu plus de la moitié des étalons en activité. Si on leur ajoute ceux qui ont sailli deux fois, l'ensemble représente les trois quarts de l'effectif et contribue pour moitié au nombre des naissances. À l'inverse, les étalons qui ont sailli entre 8 et 13 fois représentent moins de 2% des reproducteurs et contribuent pour un peu plus de 8% des naissances. Donc, le modèle français n'a rien de stakhanoviste. Le risque qui voudrait qu'un étalon en vogue, sollicité de partout, répande d'éventuelles anomalies génétiques ou sanitaires, n'existe pas. Le phénomène désigné sous le nom de « popular sire » ne se produit pas chez le bouledogue français inscrit au LOF.

Enfin, il convient de signaler qu'avec un nombre de naissances²⁰ en constante progression et dépassant les 6000 sujets depuis 2011, le bouledogue français est loin d'être une race souffreteuse ! Les problèmes de santé qui ont été signalés ne sont pas si rédhibitoires, puisqu'ils n'empêchent pas la croissance continue des effectifs, avec des sujets majoritairement sains.

Le rôle de la sélection naturelle

Lors des saillies naturelles, les mâles qui éprouvent des difficultés respiratoires peuvent mourir. De même, s'ils participent à des expositions canines, les longs trajets en voiture les exposent à des détresses respiratoires.

Quant aux femelles, celles qui respirent mal peuvent mourir à la mise-bas naturelle. Si elles sont délivrées par césarienne, elles risquent de ne pas supporter l'anesthésie. De plus, la montée du lait à la naissance des chiots provoque aussi un accroissement de l'effort respiratoire.

Ainsi donc, aucun éleveur sérieux ne se risquerait à faire porter une chienne présentant des difficultés respiratoires, car le risque de mortalité est élevé. Quant aux mâles, leur activité se trouverait limitée à l'élevage où ils vivent.

La loi française protège le consommateur et surveille l'éleveur

La France possède un *Code de la Consommation* qui protège fortement l'acheteur et contraint l'éleveur à se montrer vigilant sur la qualité des chiots vendus.

Lors d'une vente, l'éleveur doit informer l'acquéreur sur la santé du chiot en lui remettant un certificat vétérinaire. Il doit aussi lui fournir un livret dans lequel sont signalées, entre autres, les faiblesses de la race.

En outre, le *Code* prévoit une garantie de conformité aux termes de laquelle, dans un délai de deux ans, le vendeur doit dédommager l'acquéreur pour les défauts de l'animal qui sont repérables et qui peuvent être corrigés. Dans les litiges qui sont actuellement jugés, les tribunaux français penchent le plus souvent en faveur des acheteurs. Ils ont tendance à prononcer, par exemple, le remboursement intégral du prix du chiot²¹, en y ajoutant des dédommagements qui alourdissent encore la facture.

Les éleveurs français qui seraient tentés de vendre des chiots malades prennent des risques financiers, ce qui rend l'opération hautement dissuasive.

LES LIMITES D'ACTION DU CLUB DE RACE

L'action du CBF est partiellement entravée par une certaine force d'inertie qui s'exprime chez les différents acteurs du monde canin, et par le fait que des amalgames injustifiés sont effectués entre des chiens inscrits au LOF ou non d'une part, et de provenances géographiques diverses d'autre part.

Des pouvoirs limités sur les éleveurs

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, les efforts que le CBF déploie en faveur de la race s'arrêtent à la porte des élevages. Par exemple, il n'a pas le pouvoir d'empêcher un éleveur de produire à la fois du LOF et du non-LOF, ni celui de favoriser la mise-bas naturelle aux dépens de la césarienne, ni de s'opposer à ce qu'une lice reproduise tous les six mois.

Les mesures qu'il prend pour promouvoir le standard et un chien en meilleure santé doivent reposer davantage sur la persuasion que la contrainte, et mettent du temps avant de produire leurs effets.

Les vétérinaires font-ils la différence entre les chiens inscrits au LOF et les autres ?

Lorsque les vétérinaires signalent les problèmes de santé qui touchent les races brachycéphales, dont le bouledogue français, s'inquiètent-ils de savoir si les sujets atteints ont un pedigree ou non ? En effet, les éleveurs qui respectent le standard se soumettent à davantage de contraintes que les autres, qui ne visent qu'une rentabilité financière, en s'exonérant de toute considération éthique et en ne respectant aucune exigence de qualité.

Faut-il faire l'amalgame entre l'élevage LOF et non-LOF ?

Il existe, en France, une production importante de bouledogues dépourvus de pedigree, qui s'écoule facilement, car les prix pratiqués sont souvent très inférieurs à ceux des chiens de race. Il faut compter aussi avec l'importation de sujets produits dans des fermes d'élevage situées hors de nos frontières. C'est une véritable « zone grise » de l'élevage, pour laquelle on ne dispose pas de chiffres précis, et qui se développe sans considération du standard, et sans aucun contrôle de la part des autorités de tutelle du monde canin.

Or, il nous semble particulièrement grave et injuste que les défenseurs de la cause animale, ainsi que les médias, mal informés, ne fassent pas la différence entre les éleveurs de chiens de race et les autres, c'est-à-dire les chiens « d'apparence » et « de type ».

Le syndrome brachycéphale a-t-il partout le même degré de gravité ?

Les observations menées depuis le début des années 2010 concernant le syndrome brachycéphale l'ont été par des vétérinaires et des clubs de race nordiques, puis elles ont été relayées par la Grande-Bretagne. Les bouledogues qui ont été examinés proviennent de ces pays. Or, ces derniers, depuis de nombreuses années, développent leur cheptel quasiment en circuit fermé, sans recourir suffisamment à des sujets importés de l'étranger pour leur assurer un apport de sang neuf. Dans quelle mesure les problèmes de santé constatés chez eux proviennent-ils de ce développement autarcique, et dans quelle mesure tiennent-ils à la race ?

Par conséquent, dans quelle mesure ce problème concerne-t-il la France, et les autres pays où se trouvent des bouledogues français ? Est-il légitime de promouvoir des mesures drastiques s'imposant à l'ensemble des pays, dans le but de réparer des erreurs qui auraient été commises dans quelques-uns seulement ?

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA SITUATION

Concernant les juges

1) Pour vérifier le respect du standard, le juge doit disposer d'une balance et d'une toise. Il possède la toise à titre personnel, tandis que la balance lui est fournie par l'organisateur. Cette exigence est actuellement respectée, le plus souvent, en championnat, en nationale d'élevage, en spéciale de race et en régionale d'élevage, malgré des oublis récurrents²². Elle devrait être étendue à toutes les expositions, nationales (décernant le CACS) et internationales (décernant le CACS et le CACIB).

2) Dans le cadre de son action visant à lutter contre les hypertypes et à favoriser les bonnes pratiques, la SCC devrait organiser et financer des réunions d'information, ou de remise à niveau, à destination des juges, pour les familiariser avec le nouveau standard.

Concernant la confirmation

La vérification du poids et de la hauteur au garrot devrait être effectuée dès la confirmation, afin de bloquer en amont la carrière des chiens hors standard. La confirmation devrait être rejetée si les indications de poids et de taille ne figurent pas sur le formulaire. Elle devrait évoluer en une sorte d'examen d'autorisation à reproduire, en incluant des tests de santé à définir.

Concernant le certificat vétérinaire

Concernant le certificat vétérinaire obligatoire, Le texte²³ du décret n° 2008-1216 du 25 novembre 2008, publié au *J.O.* n°0276 du 27 novembre 2008, page 18083, stipule que « le vétérinaire procède à un diagnostic de l'état de santé du chien ».

Actuellement, cet examen n'engage pas la responsabilité du vétérinaire. Ne serait-il pas souhaitable que cela évolue, dans l'intérêt du chien, de l'éleveur et du futur propriétaire ? Le CBF souhaite que ce document puisse être rendu opposable dans le cadre d'un éventuel litige.

Concernant l'étude des problèmes de santé chez le bouledogue français

Le CBF, s'inspirant du questionnaire élaboré par le club de race anglais, et de celui publié par la SCC dans son livret intitulé « Lutte contre les hypertypes. «Guide des bonnes pratiques» » va entreprendre un travail d'analyse des slips de jugement afin d'établir une liste de toutes les déviations par rapport au standard, et qui ont des conséquences sur l'état de santé du chien.

Concernant l'inscription au LOF

Actuellement, le bouledogue français n'est pas, en France, une race à faible pool génétique. On sait par ailleurs que les demandes d'inscription à titre initial ont un but purement lucratif : démultiplier la valeur « monétisable » d'animaux sans papier achetés à bas prix.

Le CBF demande donc la fermeture du Livre des Origines.

EN CONCLUSION

Le CBF remplit, depuis de très nombreuses années, sa mission de défense et de promotion du standard du bouledogue français. Il a toujours lutté contre les dérives antagonistes du manque de type et de l'hypertype.

Il reste constamment à l'écoute de ceux qui, par amour des animaux en général, veulent qu'on tienne compte de la santé et du bien-être, sans sacrifier aux exigences parfois déraisonnables de l'esthétique, et aussi de ceux qui, par amour du bouledogue français, tiennent à ce que cette race ne soit pas défigurée ou dénaturée par des mesures inappropriées.

Les vrais amis du bouledogue français sont ceux qui savent le faire évoluer sans le faire disparaître.

1 <http://www.who.int/about/fr/>

2 <http://www.fci.be/Nomenclature/Standards/101g09-fr.pdf> pour la version française, et <http://www.fci.be/Nomenclature/Standards/101g09-en.pdf> pour la traduction anglaise.

3 http://www.cbf-asso.org/txt/carriere_grilleselection.htm

4 http://www.cbf-asso.org/txt/carriere_tan.htm

5 Par exemple : le coup de chaleur, la démodécie, la hernie discale, l'herpès virose canine, la luxation de la glande nictitante, la luxation de la rotule, l'élongation du voile du palais.

6 OECHTERING (Pr. Gerhard), «Le syndrome brachycéphale - actualités sur une maladie congénitale bien connue », in Club du Bouledogue Français, Bulletin °1, 2011, p. 10-11. Cet article a d'abord paru dans *Veterinary focus*, vol. 20, n°2, 2010. Sa version française a été relue par le Dr Valérie Freiche

7 PONCET (Dr Cyril), « Le syndrome brachycéphale », in Club du Bouledogue Français, Bulletin °3, 2012, p. 34-36.

8 LAFON (Dr Maud), « Hypertype : quand le mieux est l'ennemi du bien », in Club du Bouledogue Français, Bulletin °2, 2014, p. 31-35.

9 Club du Bouledogue Français, Bulletin n°1 de l'année 2015, p. 22-31.

10 POLLET (Dr Robert), « À propos de la mâchoire et des dents du bouledogue », in Club du Bouledogue Français, Bulletin °1, 2015, p. 32-39.

11 BOCHER (Dr Pierre), « La vraie prognathie canine », in Club du Bouledogue Français, Bulletin °1, 2015, p. 40-44.

12 RAGETLY (Dr Guillaume), « La luxation de la rotule chez le Bouledogue », in Club du Bouledogue Français, Bulletin °1, 2013, p. 5-7.

13 BÉGUIN (Daniel), « Presentation of the new Standard of the French Bulldog, with a commentary », in Bas Bosch (éd.), *The World of Frenchies in 2013 and 2014*, BBPress, The Netherlands, p. 23-27.

14 Bulletin n°2, 2006, p. 31-34.

15 Bulletin n°3, 2011, p. 7-8.

16 http://www.cbf-asso.org/txt/anomalies_vertebrales_these.pdf

17 <http://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=1407>

18 Voir, dans la lettre électronique n°37 (http://www.cbf-asso.org/adherents/lettres/lettreCBF_37.pdf), le compte rendu qui en a été fait par Daniel Béguin, p. 4-5.

19 BÉGUIN (Daniel), « Statistiques 2014 », in Club du Bouledogue Français, Bulletin n°1, 2015, p. 19-22.

20 5977 en 2010, 6044 en 2011, 6189 en 2012, 6504 en 2013, 6224 en 2014, 6261 en 2015, d'après les chiffres communiqués par la SCC.

21 Voir le jugement rendu par le Tribunal d'Instance d'Angoulême le 19 décembre 2012 (<http://centrale-news.blogs-centrale-canine.fr/?p=1116>). Un éleveur, qui avait vendu un chiot souffrant d'ectopie testiculaire, et qui avait refusé de résoudre le problème à l'amiable, a été poursuivi en justice par l'acheteur. Il a été condamné non seulement à rembourser le chiot lui-même au prix de 2200 euros, mais en outre à verser un dédommagement fixé par le juge à 7 saillies d'un montant de 200 euros chacune.

22 Par exemple, on pèse le chien, mais on oublie de le toiser, ou l'inverse. Ou encore, on commence à reporter les mesures sur les slips de jugement, puis, au fur et à mesure que les chiens défilent, la consigne est oubliée. Ou encore, les opérations sont faites, durant une même exposition, à la table d'un juge, et omises ailleurs. Sans compter ceux qui pèsent ou qui toisent « à l'oeil » et ceux qui refusent de procéder à ces mesures.

23 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019808378&categorieLien=id>.

**Le Comité et la Présidente félicitent les bouledogues français
et leurs heureux propriétaires
pour les titres homologués en 2016**

CHAMPION DE FRANCE DE CONFORMITE AU STANDARD

JUST A LITTLE CHALIM TASCHA DE L'AFGHANERIE (19 avril 2016) à Michel MOUETTE

I'M SPICE OF YOUR LOVE DU DOMAINE DES BOUL ROTT (9 juin 2016) à Muriel TRAMONT

J'ADORE LIANA (5 juillet 2016) à Jérôme MALLIA

JOYE DE LA FORET PICARDE (5 juillet 2016) à Jean Luc VUE

JUBILANTE ET ENIVRANTE FLOWER BOMB DU JARDIN DES GOURMANDISES (5 juillet 2016) à Anne Sophie MADELAINE

L'HYSTOIR D'AMOUR DES GUEULES D'ANGES (20 juillet 2016) à Mickael CRIAUD

J'ADOR ZANTHE DES P'TITS BOUT BOUL (10 aout 2016) à Loic LEMASSON

IMPERTINEMENT BELLE DES GREENS DU LEMAN (21 novembre 2016) à Rosine SIEGFRIED

ANIEL DELL 'OLDOINYO LENGAI (30 novembre 2016) à Valerio VITALI

GRETA DE L'ECURIE ROYALE (30 novembre 2016) à Michel ROBIN

CHAMPION DE FRANCE JEUNE

L'AS DE PIQUE DES PETITES MADELEINES (11 mai 2016) à Fanny GERARD

JUDE LAW DU CHEVALIER GASCON (9 juin 2016) à Carole GALLET

LA CARLINETTE DU DOMAINE DES BOUL ROTT (5 juillet 2016) à Muriel TRAMONT

LET'S GO FOR BEST IN SHOW DU DOMAINE DE LOTULINE (5 juillet 2016) à Marina TREY

LOUIS D'OR DES COURTINES DE CHAMBRAY (2 aout 2016) à Jules Mathieu ORSINI

LIZZY MY LADY DU DOMAINE DES TY ZEF (23 aout 2016) à Laure JOURAUD

LEO DE L'ECURIE ROYALE (13 septembre 2016) à Ariane JAMAR

CHAMPION DE FRANCE VETERAN

CHARLIE CHAPLIN DE LA MARE GUESCLIN (9 juin 2016) à Florence JOULAIN

CHCS CHEYENNE DE L'ECUME DES CIMES BLANCHES (4 août 2016) à Alexandra ANDRE MEUROU

CHAMPION DES EXPOSITIONS NATIONALES

CHCS JOYE DE LA FORET PICARDE (11 octobre 2016) à Jean Luc VUE

CHAMPION INTERNATIONAL DE BEAUTE

GI'KING PIER DU REVE D'EMERAUDE (22 janvier 2016) à Margaux GENOUD

A'VIGDORS ALAIN DELON (7 mars 2016) à Rosine SIEGFRIED

CHCS IGGY POP DU DOMAINE DE LOTULINE (5 août 2016) à Marina TREY

IADRO DU MURAT (6 octobre 2016) à Nathalie MAUDET

REPRODUCTEUR ELITE A, cotation 6 points

GASPARD DUC DU GOLDEN CHILD à Marie BOSSIS

CHCS TOUS LES MATINS DU MONDE ELIOTT NESS à Marie Thérèse PELLETIER

CHCS LOUISE MARIE DE EL MENCEY LOCO à Marie BOSSIS

FANGIO DU CLAN DE SIDO à Florence DUBOIS

JUST A LITTLE CHAUM TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL

Producteur Brigitte MOUETTE, Propriétaires Brigitte et Michel MOUETTE



JOYE DE LA FORET PICARDE

Producteur et propriétaire Jean Luc VUE



JUBILANTE ET ENIVRANTE FLOWER BOMB DU JARDIN DES GOURMANDISES

Producteur et propriétaire Anne Sophie MADELAINE



CH FANGIO DU CLAN DE SIDO
REPRODUCTEUR ELITE A
PRODUCTEUR / PROPRIETAIRE:
FLORENCE DUBOIS





Spéciale ORLÉANS (45) Dimanche 9 Octobre 2016

Juge : M. Patrick DEWAELE - Mme Régine CHOISY

Les Commentaires du juge

Je tiens à remercier Mme WAGET et le comité du Club du Bouledogues Français pour m'avoir proposé à juger la spéciale de race dans le cadre de l'exposition CACIB d'Orléans 2016.

De nombreux « boules » étaient inscrits au catalogue. J'ai eu à départager l'ensemble des adultes, les plus jeunes et les vétérans ont été jugés par Mme CHOISY.

Le ring mis à notre disposition était spacieux et m'a permis d'apprécier au mieux le mouvement et les allures.

Les chiens présentés avaient un poids et une taille conformes au standard sans toutefois dépasser les limites autorisées par le Club. J'ai eu à départager d'excellents sujets dans chaque classe. Je note des améliorations au niveau des queues qui me semblent moins courtes. Le port d'oreilles est à surveiller pour certains et pourrait être mieux dirigé.

Merci à Mme PELLETIER, notre Déléguée Régionale, pour sa gentillesse et son aide. Le pot offert par la Délégation durant la pause du midi fut grandement apprécié.

Pour ma part, j'ai apprécié l'ambiance générale. Je félicite l'ensemble des exposants de leur sportivité et de leur patience.

Bravo à tous.

Cordialement

Patrick DEWAELE

Le mot de la déléguée

Le dimanche 8 Octobre 2016 s'est tenue à Orléans l'exposition internationale et la spéciale de race du Bouledogue Français. A cette occasion nous avons réuni 138 Bouledogues 44 bringés 61 fauves 33 cailles.

Merci aux deux juges présents Mme Régine Choisy et Mr Patrick Dewaele

Cette journée s'est très bien déroulée, avec un pot très convivial merci à tous.

Marie Thérèse PELLETIER
Déléguée Régionale du centre



INTERMEDIAIRE MALES

M. DEWAELE



1^{er} Exc. RCACS LOVE ME TENDER DES JARDINS DU ROY HENRY
(CLARK KENT DE SOLEURE X GUESS'DEMONA DES P'TITS BOUT BOUL) Prop. et prod. M. MARERE Didier

2^e Exc. PETITE GLAMOUR MAMBO
(WILL WESTLIFE X PETITE GLAMOUR CATBURY) Prod : Mme MANSILLA Véronica, Prop : Mlle TREY Marina

3^e Exc. LYPTON-NESS DES SABLES DE SARRY
(TOUS LES MATINS DU MONDE ELIOT NESS X GOMETTE) Prop. et prod. M. PELLETIER Maurice



4^e Exc. LANCELOT DU FIACRE DU BARRY
(DEMETRIOS DES LEGENDES MINIERES X HOT THUNDER DU DOMAINE DE LIANA) Prop. et prod. Mme LAIR Anne

Exc. LOVER D'AL MANIE FRENCH BOULY
(INVICTUS DOUG DU MURAT X DE LA BONNE CREME ANETTE) Prop. et prod. Mme ALEMANY Sandrine

TRES BON L'AS DE PIQUE DES PETITES MADELEINES
(GAVROCHE DES CAPRICES DE CUPIDON X ILLY DE LA TANIERE DES ANGES) Prop. et prod. Mlle GERARD Fanny

TRES BON LOKI DES FAUVES DU KEF
(CHOPIN DE TATSIELOU X HOMAGEA CANNELLE DES FAUVES DU KEF) Prop. et prod. M. BOUZIDI Nabil

OUVERTE MALES

M. DEWAELE

1^{er} Exc. CACS ANIEL DELL'OLDOINYO LENGAI
(BLUE BLOOD LENGAI X SOLEURE DELL'OLDOINYO LENGAI) Prop. et prod. M. VITALI Valerio

2^e Exc. JUSTE-UN-DELICE DES FEUILLEUSES
(GEDEON MASSON DE L'ARCHE DE GERSYLANN X EUGENIE-JOLIE) Prop. et prod. Mme MASSON Isabelle

3^e Exc. JAY-Z DE LA ROCHE DE BALVENIE
(GABRIEL V. D. MESTREECHTENEERKES X HEIDI MEWTIC HEROINE DE LA ROCHE DE BALVENIE) Prod : MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop : M. MICOLAS Emmanuel

4^e TRES BON IZEO'REO DES REVES DE M'ZEL CHARLOTTE
(FORD D'APOLLON GRAB X EMYLOVE DES CERBERES DU GEVAUDAN) Prod : Mme GOSSUIN Véronique, Prop : Mlle TEXIER Anaïs

TRES BON HANSEL DE L'ECURIE ROYALE (dit Le Grincheux)
(LUCAS V. D. MESTREECHTENEERKES X ELISA DE L'ECURIE ROYALE) Prod : M. ROBIN Michel, Prop : M. MARTIN José

BON HARRY DE LA VALLEE DE PISSEVIN
(DGENTLEMAN UDACHI IZ PALEVYH BULDOGOV X CARAIBE DE LA VALLEE DE PISSEVIN) Prod : Mlle CLEMENT Patricia, Prop : Mme HABARNAU Virginie

JEUNE MALES

Mme CHOISY

1^{er} Exc. (Meilleur jeune) LE-DUC-DE-GRAMONT DES TERRES DE FRASNES
(GREMLINS OF BURLY BULKY BULL'S X IDYLLE-AMOUR DES TERRES DE FRASNES) Prop. et prod. Mme LESAGE Stéphanie

PUPPY MALES

Mme CHOISY

TProm MAPEPITED'OR PASSIONE DELLA VITA
(IVANOHE-LE-GUERRIER DU DOMAINE DE BODAWAY X JEWEL BLACK DU VALLON DES FURBY'S) Prop. et prod. Mlle JOUVE Emilie

BABY MALES

Mme CHOISY

TProm MISTRAL GAGNANT DES EMERAUDES DE BERYL
(CAYLUS DES BOURBON D'ALLIER X GALATEE-BERYL) Prod : Mlle TAISNE Amandine, Prop : Mme VINCENT Yannick

Prom MAE JUNIOR MY PRINCE DES PERLES DE CULTURE D'AKOYA

(INDIGO BRITISH BULLS OF PROVINS X JOYCE IN LOVE) Prod : Mme M. KOPEIKINE Glyceria / ZALTSMAN Xavier, Prop : M. Mme ZALTSMAN Xavier et Glycéria

Prom MUSTANG DES PERLES DE CULTURE D'AKOYA
(INDIGO BRITISH BULLS OF PROVINS X JOYCE IN LOVE) Prod : Mme M. KOPEIKINE Glyceria / ZALTSMAN Xavier, Prop : Mme ZALTSMAN Catherine

VETERAN MALES

Mme CHOISY

1^{er} Exc. (Meilleur vétéran) CAYLUS DES BOURBON D'ALLIER
(UTINAM DE CHATEAU MONCEY X ASPASIE DU MANOIR DES TERRES FROIDES) Prop. et prod. Mme VINCENT Yannick

INTERMEDIAIRE FEMELLES

Mme CHOISY

1^{er} Exc. CACS - CACIB (Meilleur de sexe opposé) L'ANGELIQUE DES GUEULES D'ANGES
(EDGARD DES GUEULES D'ANGES X GARGOUILLETTE DES GUEULES D'ANGES) Prod : M. CRIAUD Mickaël, Prop : MM. BESNARDEAU Jean-Marie / CAUDERLIER Pierre



2^e Exc. RCACS LADY MARLENE DES JARDINS DU ROY HENRY
(CLARK KENT DE SOLEURE X GUESS'DEMONA DES P'TITS BOUT BOUL) Prop. et prod. M. MARERE Didier

3^e Exc. LUCIOLE DES PRINCES DE LA FORET NOIRE
(HARVARD OF CHURCHILL BULL X GRENOUILLE DES PRINCES DE LA FORET NOIRE) Prop. et prod. Mme DAUSSIN Isabelle

4° Exc. LET'S GO FOR BEST IN SHOW DU DOMAINE DE LOTULINE

((CH) A'VIDDORS ALAIN DELON X (CH) IZY LOVE DU DOMAINE DE LOTULINE) Prop. et prod. Mlle TREY Marina

Exc. LOCA BELLEZA DU BOUT DE MES REVES

(HERCULE DE L'OLYMPES DE PROMETHEE X IP HIP HIP HOURRA DU DOMAINE DES BOULE ROTTE) Prod : Mme CALAS Marion, Prop : Mlle LERMINIAUX Cécile



Exc. LOLA

(HANNIBAL LECTER DU DOMAINE DES MOLOSSES X HEIWA-FOR-EVER DES BOULES DU MUIDS) Prod : M. CASTELEYN Jérôme, Prop : Mme ALLIOTE Martine

Exc. LYNETTE D'AL MANIE FRENCH BOULY

(INVICTUS DOUG DU MURAT X DE LA BONNE CREME ANETTE) Prop. et prod. Mme ALEMANY Sandrine

OUVERTE FEMELLES

Mme CHOISY

1° Exc. JINA-BOUBOUBRIGIDA-GERALDINE DES BERGES D'AMBOISE

(HUMPHREY BOGART X GERALDINE-CAPUCINE CAZADOR DEL PAMPA) Prod : Mme BILLAULT Corinne, Prop : Mme ENJALVIN-BOULESTEIX Katell

2° Exc. IMPERIALE SISSI DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

(HARVARD OF CHURCHILL BULL X KRISHNA MALEVARC-OCCHIDAMORE) Prop. et prod. Mlle ROCCHIA Pascale

3° Exc. GRACIEUSE ELYSEE BY RUTI DE PUILHERY

(RUTI DELL'OLDINOY LENGAI X ELYSEE-ROSE DE PUILHERY) Prod : Mme BURCKLE Emmanuelle, Prop : Mme DURR Lydiane

4° Exc. JESSE-J DE LA ROCHE DE BALVENIE

(GABRIEL V.D. MESTRECHTENEERKES X HEIDI MEWTIC HEROINE DE LA ROCHE DE BALVENIE) Prod : MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop : M. MICOLAS Emmanuel

Exc. LOVELY DE LA LEGENDE DE JENAT

(HORYS DES GUEULES D'ANGES X HOLLYWOOD) Prop. et prod. Mlle FEUFEU Brigitte

TRES BON ICE-CREAM DREAMS OF A DAY

(CAYLUS DES BOURBON D'ALLIER X DAIKA DU DOMAINE DU MOULIN D'ALLAMONT) Prod : M. BIONDO David, Prop : Mme VINCENT Yannick

TRES BON JEWEL BLACK DU VALLON DES FURBY'S

(GUERLAIN DU DOMAINE DE BODAWAY X HAVANA-DE-CUBA DU VALLON DE BEAUMONT) Prod : Mlle BARRA Muriel, Prop : Mlle JOUVE Emilie

JEUNE FEMELLES

Mme CHOISY

1° Exc. LOUNA DU DOMAINE DU GRAND CERCLE

(IBIS DE L'ECUME DES CIMES BLANCHES X ISIS DU CLOS DU MIRADOR BLEU) Prod : MM. BRELET José / MOUSSIERE Jean-Michel, Prop : M. BRELET José

2° Exc. LIZZIE DU DOMAINE DU GRAND CERCLE

(IBIS DE L'ECUME DES CIMES BLANCHES X ISIS DU CLOS DU MIRADOR BLEU) Prod : MM. BRELET José / MOUSSIERE Jean-Michel, Prop : Mme BELLIER Antoinette

3° Exc. LIBERTE DU CHANT DES BULLES

(A'VIDDORS PROMETHEE APORTEUR DE LUMIERE X INDOCHINE MUSIC OF THE BLUE SUNSHINE) Prod : Mme MACIA Barbara, Prop : Mme SAMSON-FAGE Christel

4° TON LENA DES GLADIATEURS DE LA NUIT

(HERCULE DES GLADIATEURS DE LA NUIT X FLORE DU CHIEN BEAUTE) Prod : M. PERROT Patrick, Prop : M. Mme COICHOT Bernard

PUPPY FEMELLES

Mme CHOISY

Prom MALICE DES GUEULES D'ANGES

(HOMER DES GUEULES D'ANGES X FRAISE-TAGADA DES GUEULES D'ANGES) Prod : M. CRIAUD Mickaël, Prop : Mme DICHAMP Séverine

BABY FEMELLES

Mme CHOISY

Prom MESSALINE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

(HEXQUISITE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN X IMPERIALE VIOLETTE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN) Prod : Mlle ROCCHIA Pascale, Prop : Mme BABONAUX Isabelle

VETERAN FEMELLES

Mme CHOISY

1° Exc. BALZANE DE LA VALLEE DE PISSEVIN

(THIMOTHE X UVA NEGRA DE LA VALLEE DE PISSEVIN) Prod : Mlle CLEMENT Patricia, Prop : Mme PETITE Marie-Madeleine

Robe Fauve

INTERMEDIAIRE MALES

M. DEWAELE

1° Exc. LANCELOT DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

(HEXQUISITE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN X KRISHNA MALEVARC-OCCHIDAMORE) Prod : Mlle ROCCHIA Pascale, Prop : M. HAMELET Bertrand

2° Exc. LINUS D'AL MANIE FRENCH BOULY

(FIFTY CENT DE GOLDENHOUSE X GIULIA DE FRENCH LUXURY) Prod : Mme ALEMANY Sandrine, Prop : M. SAMSOEN Olivier

3° Exc. LED ZEPPELIN DE LA ROCHE DE BALVENIE

(ITALIA-TORINO DE LA ROCHE DE BALVENIE X FRUSTYLE NEUN AND NEUNZIG LUFTBALLONS NENA) Prod : MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop : M. MICOLAS Emmanuel

4° Exc. JUDE LAW DU CHEVALIER GASCON

(IN-AMOR DU DOMAINE DE BODAWAY X HEIDI DU DOMAINE DES HAUTES ROCHES) Prod : M. LAGARDERE Alexandre, Prop : Mme GALLET Carole

Exc. LAGAFF DE LOSSAMOLOSSE

(GRIFFIT DU TERROIR DE FONTFROIDE X ENTOURLOUPE DE LOSSAMOLOSSE) Prod : Mme LALIEU Virginie, Prop : Mme BOUTIN Yseult

BON LEON DES PRINCES DU VIGNOBLE

(IGOR DES GLADIATEURS DE ROTTWEIL X HARRY DES GLADIATEURS DE ROTTWEIL) Prop. et prod. Mlle BOUDIN Stéphanie

Exc. LOUCIAN DU ROYAUME DES TY ZEF

((CH) IVANOHE-LE-GUERRIER DU DOMAINE DE BODAWAY X (CH) GAIA DU VALLON DES FURBY'S) Prop. et prod. Mme BELLION Valérie

OUVERTE MALES

M. DEWAELE

1° Exc. CACS JHASMINE DES SABLES DE SARRY

(TOUS LES MATINS DU MONDE ELIOT NESS X GRETA-GARBO DU CHANT DES LAVANDES) Prop. et prod. M. PELLETIER Maurice



2° Exc. RCACS EL DIABLO DU TERROIR DE FONTFROIDE (dit Pablo)

(BRAD PITT DU TERROIR DE FONTFROIDE X BELUCCI DE L'OMBRE DU DONJON) Prod : Mme MARCHAND Marie-Pierre, Prop : Mme M. MOUETTE Brigitte et Michel

3° Exc. JORGES-MON-AMOUR DES BERGES D'AMBOISE

(HUMPHREY BOGART X GERALDINE-CAPUCINE CAZADOR DEL PAMPA) Prop. et prod. Mme BILLAULT Corinne

4° Exc. IVAN DES BULLS DES HAUTES FALAISES

(GHOST BOSS DES P'TITS BOUT BOUL X GESY DES BULLS DES HAUTES FALAISES) Prod : Mme LEGRIS Aurélie, Prop : Mme SOETENS Sandrine

Exc. J'AI LA DALLE DE LA ROCHE DE BALVENIE

((CH) TOUS LES MATINS DU MONDE ELIOT NESS X HAVANA DE LA ROCHE DE BALVENIE) Prod : MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop : M. MICOLAS Emmanuel

Exc. P'TITS COEURS DE KATIOUCHKA LEONIDAS

(JRD Du BEGAWAN SOLO X IRON COUNTY IMOGEN) Prod : Mme KOSSAROV Catherine, Prop : Mme PERDRIEU Marie-Chantal

TBON FOREVER DES FAUVES DU KEF

(BARTOLOMEO VANZETTI Du DOMAINE DES ORMES X CANNELLE BEL DES FAUVES DU KEF) Prop. et prod. M. BOUZIDI Nabil

TBON JACKSON DU PAVILLON MONTPENSIER (dit Jedi)

(HEXQUISITE Du SQUARE Du P'TIT QUINQUIN X GUSTINE DES P'TITS BOUT BOUL) Prod : Mme LAMBERT Dolorès, Prop : Mme DELASSAUX Florence

CHAMPION MALES**M. DEWAELE****1^{er} Exc. CACIB (Meilleur de race) JUST A LITTLE CHALIM-TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL**

(CHALIM-TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL X GUAPA-TASCHA DES POMMES D'OR DES HESPERIDES) Prod : Mme MOUETTE Brigitte, Prop : Mme M. MOUETTE Brigitte et Michel

JEUNE MALES**Mme CHOISY****1^{er} Exc. LOVER DU DOMAINE DE LA PLANCHETTE**

(IN-AMOR Du DOMAINE DE BODAWAY X INES Du DOMAINE DE LA PLANCHETTE) Prod : M. Mme BONNET Thierry et Virginie, Prop : M. BONNET Thierry

2^e Exc. LORD OF LARDONS DU DOMAINE DE LA PLANCHETTE

(IN-AMOR Du DOMAINE DE BODAWAY X INES Du DOMAINE DE LA PLANCHETTE) Prod : M. Mme BONNET Thierry et Virginie, Prop : Mlle GAUTIER Morane

3^e Exc. LEO L'EMPEREUR DU PALAIS IMPERIAL DE BIARRITZ

(IVANOHE-LE-GUERRIER Du DOMAINE DE BODAWAY X ISAURE O DJUMBE DE SYMBEO) Prop. et prod. M. MEGE Yohann

4^e Exc. LINGO D'OR PASSIONE DELLA VITA

(ICE TEA x GLAMOUR DES PINS ARDECHOIS) Prod : Mlle JOUVE Emilie, Prop : Mme MOREAU Katia

Exc. LE GRAND KINGMAN DE L'IDYLLE SACREE

(BLUM'S LITTLE FLOWERS CAPE DIEM X IDYLLE D IVINE IMPERATRICE DE LA ROCHE DE BALVENIE) Prod : Mlle JOUQUEZ Marion, Prop : M. SAMSOEN Olivier

TBON LEONIDAS DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

((Ch) HEXQUISITE Du SQUARE Du P'TIT QUINQUIN X HELEONORE CAZADOR DEL PAMPA) Prod : Mlle ROCCHIA Pascale, Prop : Mlle VANDEPONTSEELE Marjorie

TBON L'HIJODELPABLO TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL (dit Arthur)

(EL DIABLO Du TERROIR DE FONTFROIDE X GUAPA-TASCHA DES POMMES D'OR DES HESPERIDES) Prod : Mme MOUETTE Brigitte, Prop : Mme M. MOUETTE Brigitte et Michel

PUPPY MALES**Mme CHOISY****TProm MALLOWN DU DOMAINE DE BODAWAY**

((Ch) GERONIMO Du DOMAINE DE BODAWAY X GOLDIE CLASSIC DREAM Du MAS D'AIGRET) Prod : M. BENSEHIL Abdelkrim, Prop : M. BUISSON Sébastien

PROM MAX...IL EST LIBRE DE LA ROCHE DE BALVENIE

(J'AI LA DALLE DE LA ROCHE DE BALVENIE X ITALIA-ROMA DE LA ROCHE DE BALVENIE) Prod : MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop : M. MICOLAS Emmanuel

BABY MALES**Mme CHOISY****TProm MAZDAK D'ISKANDAR**

((Ch) GOLD-SIERRA SIMBA X JUSTINE DES LEGENDES CORSAIRES) Prod : M. Mme GATTEGNO David et Caroll, Prop : M. Mme OLIVET Julien et Donia

INTERMEDIAIRE FEMELLES**Mme CHOISY****1^{er} Exc. RCACS LILAS FLOWER DES PRINCES DE LA FORET NOIRE**

(ELVIS LE KING DES PRINCES DE LA FORET NOIRE X FLOWER BEAUTY DES PRINCES DE LA FORET NOIRE) Prop. et prod. Mme DAUSSIN Isabelle

2^e Exc. LITTLE GAIA DU ROYAUME DES TY ZEF

((Ch) IVANOHE-LE-GUERRIER Du DOMAINE DE BODAWAY X (Ch) GAIA Du VALLON DES FURBY'S) Prop. et prod. Mme BELLION Valérie

3^e Exc. JODIE FOSTER DES REBELLES CHIC

(KIDIBULL MALEVARC-OCCHIDAMORE X HAIVY Du DOMAINE DES MOLOSSES) Prod : Mme DETANT Séverine, Prop : Mme ALLIOTE Martine

4^e Exc. ENERGIZER MISS DIOR LOVE

(L'YA MUROMETS DARK DRAKULA X BEATRISSE) Prod : Mme VERESCHAK Olesya, Prop : Mme KOSSAROV Catherine

Exc. LAGUNE

(CLEYTON Du TERROIR DE FONTFROIDE X GUCCI Du CHIEN BEAUTE) Prod : Mme VIGNOL Sandrine, Prop : Mlle GROUT Sabrina

Exc. LIZZY D'AL MANIE FRENCH BOULY

(FIFTY CENT DE GOLDENHOUSE X GIULIA DE FRENCH LUXURY) Prop. et prod. Mme ALEMANY Sandrine

TBON LOUISIANE DU CLOS SAINT AGATHE

(H APOLON Du DOMAINE DE BODAWAY X INES DE LA TANIÈRE DES ANGES) Prop. et prod. Mme MOREAU Katia

TBON LUTECE-HEXQUISE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

(HEXQUISITE Du SQUARE Du P'TIT QUINQUIN X KRISHNA MALEVARC-OCCHIDAMORE) Prod : Mlle ROCCHIA Pascale, Prop : Mme RENARD Fabienne

OUVERTE FEMELLES**Mme CHOISY****1^{er} Exc. CACS IDYLLE D IVINE IMPERATRICE DE LA ROCHE DE BALVENIE**

(APOLLO Iz PALEYVYH BULDOGOV X FERGIE'S FUNKADELIC FOLIE Du DOMAINE DE BODAWAY) Prod : MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop : Mlle JOUQUEZ Marion

2^e Exc. ITALIA-ROMA DE LA ROCHE DE BALVENIE

(A'VIGDORS BRABUS X (Ch) GAGA OOH LALA Du DOMAINE DE BODAWAY) Prod : MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop : M. MICOLAS Emmanuel

3^e Exc. JAVA...L'DIRE A MA MERE DE LOSSAMOLOSSE

(HERCULE DE L'OLYMPÉ DE PROMETHE X EXCALIBURE DE LOSSAMOLOSSE) Prop. et prod. Mme LALIEU Virginie

4^e Exc. ISAURE O DJUMBE DE SYMBEO

(FURBY Du DOMAINE LACOSTE X GOSSIP GIRL Du VALLON DE BEAUMONT) Prod : Mme M. DRUMAIN SAUZON / DRUMAIN, Prop : M. MEGE Yohann

Exc. JOLINA D'AL MANIE FRENCH BOULY

(GABIN DES P'TITS BOUT BOUL X GIULIA DE FRENCH LUXURY) Prop. et prod. Mme ALEMANY Sandrine

TBON ICHKA

(EXCELSIOR DE TATSIELOU X FALKYA-FOYANE Du DOMAINE DE L'ORBEQUOIS) Prod : M. MICOULEAU Pascal, Prop : Mme DUCOUDRAY Isabelle

TBON JOUSSE LA DOUCE DES JARDINS DU ROY HENRY

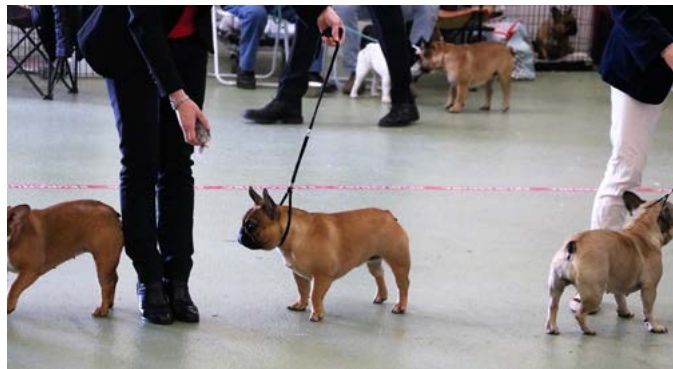
(CAPONE DE TATSIELOU X GUESS'DEMONA DES P'TITS BOUT BOUL) Prod : M. MARERE Didier, Prop : Mme ALEMANY Sandrine

TBON JOYCE DU CHEMIN DES Puits TOURNANTS

(HERCULE Du DOMAINE DES HAUTES ROCHES X HOUPS Du CHEMIN DES Puits TOURNANTS) Prod : Mme DUVAL Corinne, Prop : Mme SAUVAGEOT Christelle

CHAMPION FEMELLES**Mme CHOISY****1^{er} Exc. JOYE DE LA FORET PICARDE**

(HAUTAIN DE LA PARURE X HELLO KITTY Du BERCEAU DES LOUPS-ANGES) Prop. et prod. M. VUE Jean-Luc

JEUNE FEMELLES**Mme CHOISY****1^{er} Exc. LISE CHARMELE DU DOMAINE DES HAUTES ROCHES**

(HEART BREAKER Du DOMAINE DES HAUTES ROCHES X HILTON PARIS OF BURLY BULKY BULL'S) Prop. et prod. Mme ANDRE Alexandra

2^e Exc. LA TSARINE SOPHIE DU CHEVALIER GASCON

(A'VIGDORS ADIDAS VICTORY LEAGUE X INES DE LA FRESSANGE Du CHEVALIER GASCON) Prop. et prod. M. LAGARDERE Alexandre

3^e Exc. LUNA DES FOLIES DE GARGANTUA

(HERCULE DE L'OLYMPÉ DE PROMETHE X FANTASIA TOUS LES MATINS DU MONDE) Prop. et prod. Mme VAUCONSANT Caroline

4^e Exc. LOLLIPOPS DES ARMOIRIES AUX TETES D'OR

(GRIFFIT Du TERROIR DE FONTFROIDE X INFINITY LOVE Du ROYAUME DES MOGWAIS) Prod : Mme EL BATOUTI Martine, Prop : Mme DELAUNAY Alodie

Exc. LENA DES FOLIES DE GARGANTUA

(HERCULE DE L'OLYMPÉ DE PROMETHE X FANTASIA TOUS LES MATINS DU MONDE) Prop. et prod. Mme VAUCONSANT Caroline



Exc. LISANOHE DU PALAIS IMPERIAL DE BIARRITZ

(IVANOHE-LE-GUERRIER DU DOMAINE DE BODAWAY X ISAURE O DJUMBE DE SYMBEO) Prop. et prod. M. MEGE Yohann

Exc. LISON SWEETIES DOGGIES

(JOA DU DOMAINE DE CHANEZ X IVRESSE INTENSE SWEETIES DOGGIES) Prod : Mlle MUTIN Maryline, Prop : Mlle ANASTASSIADES Sophia

Exc. LOVE ME TENDER DE L'IDYLLE SACREE

((CH) BLUM'S LITTLE FLOWERS CAPE DIEM X (CH) IDYLLE D'IVINE IMPERATRICE DE LA ROCHE DE BALVENIE) Prod : Mlle JOUQUEZ Marion, Prop : Mme PETIT Patricia

TBON LADY EUGENIE DU PALAIS IMPERIAL DE BIARRITZ

(IVANOHE-LE-GUERRIER DU DOMAINE DE BODAWAY X ISAURE O DJUMBE DE SYMBEO) Prod : M. MEGE Yohann, Prop : Mme VERNANCHET Karine

TBON LAIKA-TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL

(EL DIABLO DU TERROIR DE FONTFROIDE X HEY-LILAVANE-TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL) Prod : Mme MOUETTE Brigitte, Prop : Mlle BRUCHON Anaïs

PUPPY FEMELLES

Mme CHOISY

TProm ALEOS BULL I AM GABRIELA (dite Mia)

((CH) ELIOTT DEL VEINTISIETE X (CH) NEZEMNOY KRASOTY VICTORIA ALEOS) Prod : M. GARCIA Oscar, Prop : Mlle TREY Marina

Prom MAMA-MIA DE LA ROCHE DE BALVENIE

(J'AI LA DALLE DE LA ROCHE DE BALVENIE X FERGIE 'S FUNKADELIC FOLIE DU DOMAINE DE BODAWAY) Prod : MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop : M. MICOLAS Emmanuel

Prom MYLENE F... DE LA ROCHE DE BALVENIE

(J'AI LA DALLE DE LA ROCHE DE BALVENIE X ITALIA-ROMA DE LA ROCHE DE BALVENIE) Prod : MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop : M. MICOLAS Emmanuel

BABY FEMELLES

Mme CHOISY

TProm MAMA GANGSTA MOON VOM MOND SCHWARZ

(GYAL-LIGETI-KIS-CSIBESZ GENERAL LEE X JOY THE FEARLESS GIRL VOM MOND SCHWARZ) Prod : Mlle M. GUYOT Emilie / DE JESUS Antony, Prop : M. TOUBLANC Jason

Prom MISS MARVEL DES PERLES DE CULTURE D'AKOYA

(INDIGO BRITISH BULLS OF PROVINS X JOYCE IN LOVE) Prod : Mme M. KOPEIKINE Glyceria / ZALTSMAN Xavier, Prop : M. Mme ZALTSMAN Xavier et Glycéria

Prom MONICA BELLUCCI DES PERLES DE CULTURE D'AKOYA

(INDIGO BRITISH BULLS OF PROVINS X JOYCE IN LOVE) Prod : Mme M. KOPEIKINE Glyceria / ZALTSMAN Xavier, Prop : Mme ZALTSMAN TROPEE Aurore

Robe Caille

INTERMEDIAIRE MALES

M. DEWAELE

1^{er} Exc. CACS LUCAS DE MOLOSSE LAND

(GARET (DIT ZEUS) DE MOLOSSE LAND X HENJOLEUSE DU LAOUVAS) Prod : Mme M. MALLAMACI Brigitte et Patrick, Prop : Mme MALLAMACI Brigitte

2^o Exc. LEON OSKAR DU FIACRE DU BARRY

(DEMETRIOS DES LEGENDES MINIERES X HOT THUNDER DU DOMAINE DE LIANA) Prop. et prod. Mme LAIR Anne

3^o Exc. J'Y GO D'AGNEAU OF HEART EATERS

(GAINSBAR DU LAOUVAS X GUIMAUVE) Prod : Mme LE BELZ Pauline, Prop : Mlle MARAZZI BOILLON Aline

OUVERTE MALES

M. DEWAELE

1^{er} Exc. RCACS JAROD DU BOIS DE FAITIN

((CH) FILIBERT DE LA VALLEE DE L'ROISE X (CH) GOLDEN DU BOIS DE FAITIN) Prop. et prod. M. Mme CHAUSSIDON Michel et Chantal

2^o Exc. IPSO

(GIOVANI DE SAND-PAM X GAMINEFIBY DU DOMAINE DU CHANT DES CIGALES) Prod : M. AUDOUZE Rémy, Prop : M. ZALTSMAN Xavier

3^o Exc. I PAD IGOR DES GREENS DU LEMAN

(FREJUS DE LA VALLEE DE L'ROISE X GROSEILLE-CORAZON DU DOMAINE D'ISIS) Prod : Mme SIEGFRIED Rosine, Prop : Mme GUILLON Véronique

4^o Exc. INEDIT DU DOMAINE DE LA PLANCHETTE

(FRUSTYLE VALENTINO FOR BODAWAY X EDITH) Prod : M. Mme BONNET Thierry et Virginie, Prop : M. BONNET Thierry

Exc. JACK-SPARROW DE LANDOUAR

(COMBAK DE LANDOUAR X HAGRYPINE DES GUEULES D'ANGES) Prod : Mme GIRARD Nadia, Prop : M. GIRARD Eric

Exc. JAFFAR-PARK DES CAUBES DE LA MORGANERAIE

(EDEN PARK DE LA VALLEE DE LA MAINE X DAPHNEE DES CAUBES DE LA MORGANERAIE) Prod : MM. BESNARDEAU J.-Marie / CAUDERLIER Pierre, Prop : M. GIRODEAU Emmanuel

JEUNE MALES

Mme CHOISY

1^{er} Exc. LEO DU CLOS DU MIRADOR BLEU

(I PAD IGOR DES GREENS DU LEMAN X IAM DU CLOS DU MIRADOR BLEU) Prop. et prod. Mme GUILLON Véronique

2^o Exc. LUCIUS DU BOIS DE SAINT-CYR

(FLAVIUS DU BOIS DE SAINT-CYR X IPHIS DU BOIS DE SAINT-CYR) Prop. et prod. Mme BERNARD Odile

3^o TRES BON LORD ST CLAIR DE LANDOUAR

(GLASGOW DES CAUBES DE LA MORGANERAIE X HAGRYPINE DES GUEULES D'ANGES) Prod : Mme GIRARD Nadia, Prop : M. ROSINSKI Matthieu

4^o TRES BON LOUCAS DES GUEULES D'ANGES

(CRAZY FEELING DIONISIO X IMPERATRICE ZIZI DES GUEULES D'ANGES) Prod : M. CRIAUD Mickaël, Prop : M. DELONCLE Jean-Charles

INTERMEDIAIRE FEMELLES

Mme CHOISY

1^{er} Exc. CACS - RCACIB LA VEUVE CLIQUOT DU DOMAINE DES HAUTES ROCHES

(EOSPHOROS DE LA VALLEE DE LA MAINE X CHEYENNE DE L'ECUME DES CIMES BLANCHES) Prop. et prod. Mme ANDRE Alexandra

OUVERTE FEMELLES

Mme CHOISY

1^{er} Exc. RCACS JOSEPHINE-GERALDINE DES BERGES D'AMBOISE

(HUMPHREY BOGART X GERALDINE-CAPUCINE CAZADOR DEL PAMPA) Prop. et prod. Mme BILLAULT Corinne

2^o Exc. JEANNE DU LAOUVAS

(FOR EVER DU CLOS DE CHANTEGREVE X HANNA-BELLE DU LAOUVAS) Prod : M. FIGORITO Michel, Prop : Mme JARD Coralie

3^o Exc. JOULIA DU CLOS DU MIRADOR BLEU

(I PAD IGOR DES GREENS DU LEMAN X GINGER-BREAD) Prod : Mme GUILLON Véronique, Prop : M. PEREZ Fabrice

4^o TBON JACINTHE DU BOIS DE FAITIN

((CH) FILIBERT DE LA VALLEE DE L'ROISE X (CH) GOLDEN DU BOIS DE FAITIN) Prop. et prod. M. Mme CHAUSSIDON Michel et Chantal



TBON JADE JOYAUX BIEN PLUS DOUX DU DOMAINE DU GRAND CERCLE

(I PAD IGOR DES GREENS DU LEMAN X HULOTTE DU CLOS DU MIRADOR BLEU) Prod : MM. BRELET José / MOUSSIERE Jean-Michel, Prop : Mme BRELET Joëlle

TBON J-LO DE LA ROCHE DE BALVENIE

(GABRIEL V. D. MESTREECHTENEERKES X HEIDI MEWTIC HEROINE DE LA ROCHE DE BALVENIE) Prod : MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop : M. MICOLAS Emmanuel

JEUNE FEMELLES

Mme CHOISY

1^{er} Exc. LULU KASTAGNETTE DE LANDOUAR

(GLASGOW DES CAUBES DE LA MORGANERAIE X HAGRYPINE DES GUEULES D'ANGES) Prod : Mme GIRARD Nadia, Prop : M. GIRARD Eric

2^e Exc. LILI ROSE DU CLOS DU MIRADOR BLEU

(I PAD IGOR DES GREENS DU LEMAN X IAM DU CLOS DU MIRADOR BLEU) Prop. et prod. Mme GUILLON Véronique

3^e Exc. LILI DU CLOS DU MIRADOR BLEU

(I PAD IGOR DES GREENS DU LEMAN X IAM DU CLOS DU MIRADOR BLEU) Prod : Mme GUILLON Véronique, Prop : M. DEZALY Alain

4^e TRES BON LOL DE LANDOUAR

(GLASGOW DES CAUBES DE LA MORGANERAIE X HAGRYPINE DES GUEULES D'ANGES) Prod : Mme GIRARD Nadia, Prop : Mme ROSINSKI Odile

ABON LOLITA LEMPICKA DU CLOS SAINT AGATHE

(FOR-EVER DIAMANT DU DOMAINE DE BODAWAY X HARIZONA DU CLOS SAINT AGATHE) Prop. et prod. Mme MOREAU Katia



Femelles bringées

PUPPY FEMELLES

Mme CHOISY

TProm (Meilleur puppy) MANON DU BOIS DE FAITIN

(GLASGOW DES CAUBES DE LA MORGANERAIE X (Ch) GOLDEN DU BOIS DE FAITIN) Prop. et prod. M. Mme CHAUSSIDON Michel et Chantal



TProm PASSION PEARL VAN MARVER'S FORTUNA

(KURT COBAIN VAN MARVER'S FORTUNA X NINA SIMONE VAN MARVER'S FORTUNA) Prod : M. VERMEULEN Marc, Prop : Mlle JOUQUEZ Marion

BABY FEMELLES

Mme CHOISY

TProm (Meilleur baby) MAJLA DI VENDRA NERA

(A'VIGDORS PROMETHEE APPOORTEUR DE LUMIERE X HALOA DU MAS D'AIGRET) Prod : Mlle M. MAISON Donia / OLIVET Julien, Prop : M. Mme OLIVET Julien et Donia



Classe intermédiaire femelles bringées



Balzane de la Vallée de Pissevin et Caylus des Bourbons d'Allier, nos deux vétérans

sélection de photos par Cathy Bethencourt



Spéciale LE MANS (14) CACS - Dimanche 20 Novembre 2016

Juge : Mme Sylvie MIGNON

Le mot de la Juge Mme Mignon

Je remercie avant tout le Comité du Club du Bouledogue Français de m'avoir fait l'honneur de me confier une Spéciale.

C'était pour moi une première et quelle ne fut pas ma surprise de voir un tel nombre d'éleveurs ou de particuliers présents à ce rendez vous important pour une race.

J'ai vu des chiens très sociables, sportifs, typés sans excès. De belles têtes bien carrées avec des narines bien ouvertes. Certaines mâchoires bien larges avec des incisives bien alignées et du menton. Des ports d'oreilles pas toujours parfaits mais corrects.

Les yeux bien foncés et sans blanc, pas d'excès de rides sur la face, de belles constructions avec une belle ouverture de poitrine bien carrée, des côtes bien cintrées, la présence plus ou moins accentué de roach back, des aplombs dans l'ensemble bien parallèles avec quelques très beaux pieds de chat. Certains pieds manquaient de fermeté ou écrasés souvent la cause d'ongles trop longs.

Quelles belles queues qui couvraient largement l'anus. Certaines étaient limites mais non incarnées.

Dans l'ensemble de belles allures, dégagées. Quelques propriétaires manquent un peu d'entraînement pour mettre en valeur leur chien. Il est vrai qu'une présentation inadaptée peut induire des défauts de construction qui n'existent pas.

Le bilan de la journée était plutôt positif pour moi et on constate que le Club travaille pour la race et son évolution vers un chien sain, sportif, avec un caractère enjoué.

Merci à tous

Sylvie MIGNON

Le mot de la juge Mme WAGET

C'est avec plaisir qu'une nouvelle fois j'ai accepté de venir en renfort pour juger la classe baby, puppy, jeune et champion. On a vu meilleur cru, mais heureusement en caille un joli champion, un puppy mâle d'ailleurs issu du même élevage, une jeune femelle et en fauve une pétillante jeune femelle sauvait l'ensemble

Celle ci, meilleure jeune, et BOB s'est également classée 3^e en jeunes du 9^e groupe

Elyse WAGET

Le Mot de la déléguée

Bonjour à toutes et tous,

Une belle journée et exposition à nouveau en Pays de La Loire, au Mans (72) pour cette Spéciale de Race.

Vous étiez nombreux à vous être déplacés et exposés. Le pot organisé par les Délégués Bretagne-Pays de La Loire et Normandie et leurs correspondants du CBF, fut un bon moment convivial de partages et échanges pour l'une des dernières expositions de l'année 2016.

J'espère que cela vous a plu et merci à tous les exposants pour votre participation et victuailles !

Un grand merci également à Mmes Elyse Waget et Mignon, nos Juges ce jour à cette Spéciale de Race du Mans 2016 et leurs secrétaires dont Mme Brigitte Mouette, avec 122 bouledogues engagés à juger et à départager. Je n'oublie pas et souligne l'accueil et l'organisation des bénévoles de l'ACMA, Canine Maine et Anjou, qui font toujours de leur mieux pour les expositions du CBF.

Merci à toutes et tous et à l'année prochaine !! Passez de bonnes fêtes de fin d'année en famille et avec vos proches. MES meilleurs vœux pour cette nouvelle année à venir !

Katell ENJALVIN-BOULESTEIX

Déléguée Régionale Bretagne et Pays de La Loire

INTERMEDIAIRE MALES

1^{er} Exc. CACS (Meilleur de sexe opposé) LANCELOT DU FIACRE DU BARRY

(DEMETRIOS DES LEGENDES MINIERES X HOT THUNDER DU DOMAINE DE LIANA) Prop. et prod. Mme LAIR Anne



2^e Exc. LEOPOLD.GASPARD.DUC DU GOLDEN CHILD

(GASPARD DUC DU GOLDEN CHILD X LOUISE-MARIE DE EL MENCEY LOCO) Prod : Mme BOSSIS Marie-France, Prop : Mme KERMABON Delphine

3^e Exc. LA LUMIERE D'HYPERION DES POMMES D'OR DES HESPERIDES

(EL DIABLO DU TERROIR DE FONTFROIDE X POEME JANOEL) Prop. et prod. M. COURAYE Pascal

4^e Exc. LYPTON-NESS DES SABLES DE SARRY

(TOUS LES MATINS DU MONDE ELIOT NESS X GOMETTE) Prop. et prod. M. PELLETIER Maurice

TBON LOVER D'AL MANIE FRENCH BOULY

(INVICTUS DOUG DU MURAT X DE LA BONNE CREME ANETTE) Prop. et prod. Mme ALEMANY Sandrine

OUVERTE MALES

1^{er} Exc. JUSTE-UN-DELICE DES FEUILLEUSES

(GEDEON MASSON DE L'ARCHE DE GERSYLLAN X EUGENIE-JOLIE) Prop. et prod. Mme MASSON Isabelle

2^e Exc. IPPO DES PROTECTEURS D'ASTORIE

(GARY COOPER DES PROTECTEURS D'ASTORIE X HITOMI HOSHINO DHO VALTESS) Prod : Mlle CADORET Katia, Prop : M. MARCEL Jacky

3^e Exc. JULES COSSEDU DES FEUILLEUSES

(GEDEON MASSON DE L'ARCHE DE GERSYLLAN X FELICIE CHAPLIN DES FEUILLEUSES) Prod : Mme MASSON Isabelle, Prop : Mme CATHERINE Marie-Ange

BON JUST LITTLE DREAM DES ULYSKANES DU FLEURY

(FORD D'APOLLON GRAB X EDEN BERGAMOTE) Prod : Mmes NOCENT Emmanuelle / PERRAIN Martine, Prop : Mlle NOCENT Emmanuelle

JEUNE MALES

1^{er} Exc. (Meilleur jeune) LE-DUC-DE-GRAMONT DES TERRES DE FRASNES

(GREMLINS OF BURLY BULKY BULL'S X IDYLLE-AMOUR DES TERRES DE FRASNES) Prop. et prod. Mme LESAGE Stéphanie

PUPPY MALES

Prom MAE JUNIOR MY PRINCE DES PERLES DE CULTURE D'AKOYA

(INDIGO BRITISH BULLS OF PROVINS X JOYCE IN LOVE) Prod : Mme M. KOPEIKINE Glyceria / ZALTSMAN Xavier, Prop : M. Mme ZALTSMAN Xavier et Glycéria

AProm MARQUIS DES DUNES DE MONDOPALE

(HASTON MARTIN DHO VALTESS X HASTA LA VISTA DES DUNES DE MONDOPALE) Prop. et prod. Mme TRONEL Sophie

AProm MUSTANG DES PERLES DE CULTURE D'AKOYA

(INDIGO BRITISH BULLS OF PROVINS X JOYCE IN LOVE) Prod : Mme M. KOPEIKINE Glyceria / ZALTSMAN Xavier, Prop : Mme ZALTSMAN Catherine

INTERMEDIAIRE FEMELLES

1^{er} Exc. L'ANGELIQUE DES GUEULES D'ANGES

(EDGARD DES GUEULES D'ANGES X GARGOUILLETTE DES GUEULES D'ANGES) Prod : M. CRIAUD Mickaël, Prop : MM. BESNARDEAU Jean-Marie / CAUDERLIER Pierre

2^e Exc. LOLA

(HANNIBAL LECTER DU DOMAINE DES MOLOSSES X HEIWA-FOR-EVER DES BOULES DU MUIDS) Prod : M. CASTELEYN Jérôme, Prop : Mme ALLIOTE Martine

3^e Exc. LYNETTE D'AL MANIE FRENCH BOULY

(INVICTUS DOUG DU MURAT X DE LA BONNE CREME ANETTE) Prop. et prod. Mme ALEMANY Sandrine

4^e Exc. LABEL FRENCH-TECH DES COURTINES DE CHAMBRAY

(GIRAUMON DU JARDIN DES GOURMANDISES X EVER KOOL DHO VALTESS) Prop. et prod. Mme REALAN Mylène

TBON LA.FOLIE.DES.GRANDEURS.LOUISE.MARIE DU GOLDEN CHILD

(GASPARD DUC DU GOLDEN CHILD X LOUISE-MARIE DE EL MENCEY LOCO) Prod : Mme BOSSIS Marie-France, Prop : Mme BERAUX Angélique

TBON LET'S GO FOR BEST IN SHOW DU DOMAINE DE LOTULINE

((CH) A'VIGDORS ALAIN DELON X (CH) IZY LOVE DU DOMAINE DE LOTULINE) Prop. et prod. Mlle TREY Marina

OUVERTE FEMELLES

1^{er} Exc. CACS IVRE-DE-PASSION DES POMMES D'OR DES HESPERIDES

(KISS BULLY MADDOX X FRAGANCE D'OPIMUM DES POMMES D'OR DES HESPERIDES) Prop. et prod. M. COURAYE Pascal



2^e Exc. IMPERIALE SISSI DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

(HARVARD OF CHURCHILL BULL X KRISHNA MALEVARC-OCCHIDAMORE) Prop. et prod. Mlle ROCCHIA Pascale

3^e Exc. JAMAIQUE DES FLOTS MALOUMS

(CANNABIS DE LANDOUAR X FRAMBOISE DU JARDIN DES GOURMANDISES) Prod : Mme GENEUX Marie-Claude, Prop : M. SELLOS Eric

4^e Exc. JASMINE DU PAYS D'AUTAN

(FLASH X FANNY DU TERROIR DE FONTFROIDE) Prod : Mme CAMPAGNARO Christelle, Prop : Mme KERMABON Delphine

Exc. IZYS D'APOLLON GRAB

(GABRIEL V.D. MESTREECHTENEERKES X BABY D'APOLLON GRAB) Prod : M. GRABOWSKI Krzysztof, Prop : M. ROBERT Jean-Claude

Exc. JANE-B-BABYDOLL DES BOVES DE VIDOCQ

(DANCING WITH THE BULLS BAPTISTE X NYAKABULLY JADRANKA) Prod : M. ROBILLARD Arnaud, Prop : Mme BERAUX Angélique

Exc. JAYA TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL

(EL DIABLO DU TERROIR DE FONTFROIDE (DIT PABLO) X GRENADINE TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL) Prod : Mme MOUETTE Brigitte, Prop : Mme M. MOUETTE Brigitte et Michel

JEUNE FEMELLES

1^{er} Exc. LAMIEL D'ISKANDAR

(IN-AMOR DU DOMAINE DE BODAWAY X IDA-PRESTI D'ISKANDAR) Prod : M. Mme GATTEGNO David et Caroll, Prop : M. VERMANDE Denys

2^e Exc. LOUNA DU DOMAINE DU GRAND CERCLE

(IBIS DE L'ECUME DES CIMES BLANCHES X ISIS DU CLOS DU MIRADOR BLEU) Prod : MM. BRELET José / MOUSSIÈRE Jean-Michel, Prop : M. BRELET José

3^e Exc. LEIA DE LA MARE GUESCLIN

(CHARLIE CHAPLIN DE LA MARE GUESCLIN X ISCHGL DE LA VALLEE DE L'IROISE) Prop. et prod. Mme JOULAIN Florence

PUPPY FEMELLES

TProm MARGOT LA REINE DES CIMES DE MESZ'AMOURS

(JULES COSSE DU DES FEUILLEUSES X HETINCELLE D'AMOUR DES CAPRICES DE CUPIDON) Prop. et prod. Mme CATHERINE Marie-Ange

Prom MAM GOUDIG DES PETITES MADELAINES

(LAS DE PIQUE DES PETITES MADELAINES X JADE DES PETITES MADELAINES) Prod : Mlle GERARD Fanny, Prop : Mlle LE BONDE Pauline

Prom MILKA DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

((Ch) HEXQUISITE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN X (Ch) IMPERIALE VIOLETTE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN) Prod : Mlle ROCCHIA Pascale, Prop : Mme WALLET Karine

AProm MESSALINE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

(HEXQUISITE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN X IMPERIALE VIOLETTE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN) Prod : Mlle ROCCHIA Pascale, Prop : Mme BABONAUX Isabelle

BABY FEMELLES

TProm (Meilleur baby) SAMABI BULLDOGS OLEANDRA

(DELKATNA ARGUMENT X LARA OD KUZE DON) Prod : M. RADULOVIC BILJANA, Prop : Mme BILLAULT Corinne

Robe fauve

INTERMEDIAIRE MALES

1^{er} Exc. CACS LANCELOT DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

(HEXQUISITE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN X KRISHNA MALEVARC-OCCHIDAMORE) Prod : Mlle ROCCHIA Pascale, Prop : M. HAMELET Bertrand



2^e Exc. LHEON DES PITCHOUCAS DE LACAPELETTE

(GREMLINS OF BURLY BULKY BULL'S X ISTOIRE-DE DES GLADIATEURS DE ROTTWEIL) Prod : Mme GALLET Carole, Prop : M. MALLIA Jérôme

3^e Exc. LOUIS VUITTON DE GOLDENHOUSE

(H'ALL BLACK DU MURAT X HALYAH KISS DE GOLDENHOUSE) Prod : M. RANCE Didier, Prop : Mme MAZURE Chantal

4^e Exc. JUDE LAW DU CHEVALIER GASCON

(IN-AMOR DU DOMAINE DE BODAWAY X HEIDI DU DOMAINE DES HAUTES ROCHES) Prod : M. LAGARDERE Alexandre, Prop : Mme GALLET Carole

Exc. LAGAFF DE LOSSAMOLOSSE

(GRIFFIT DU TERROIR DE FONTFROIDE X ENTOURLOUPE DE LOSSAMOLOSSE) Prod : Mme LALIEU Virginie, Prop : Mme BOUTIN Yseult

Exc. LORD LEON DES BOULD'AMOUR DE LA LYS

(KIDIBULL MALEVARC-OCCHIDAMORE X HELIYA BELLA DE L'ESPRIT D'OKAMI) Prod : Mme DEPOORTER Carole, Prop : Mlle DUBREUIL Noémie

TBON LANCELOT LOOPING DE LOSSAMOLOSSE

(HERCULE DE L'OLYMPHE DE PROMETHE X EXCALIBURE DE LOSSAMOLOSSE) Prod : Mme LALIEU Virginie, Prop : Mme CHAUVET Chrystelle

OUVERTE MALES

1^{er} Exc. RCACS JORGES-MON-AMOUR DES BERGES D'AMBOISE

(HUMPHREY BOGART X GERALDINE-CAPUCINE CAZADOR DEL PAMPA) Prop. et prod. Mme BILLAULT Corinne

2^e Exc. JULES DES LEGENDES CORSAIRES

(FRUSTYLE CHALLENGER LEGENDES CORSAIRES X HERMIONE DES LEGENDES CORSAIRES) Prod : M. COLLET Mael, Prop : Mlle ZIMMERMANN Stéphanie

3^e Exc. IAROSLAV-CHANEL DES POMMES D'OR DES HESPERIDES

(EOS-CAFE DES POMMES D'OR DES HESPERIDES X FIRENZE-DE-CHANEL DES POMMES D'OR DES HESPERIDES) Prop. et prod. M. COURAYE Pascal

4^e Exc. JHASMINE DES SABLES DE SARRY

(TOUS LES MATINS DU MONDE ELIOT NESS X GRETA-GARBO DU CHANT DES LAVANDES) Prop. et prod. M. PELLETIER Maurice

Exc. EL DIABLO DU TERROIR DE FONTFROIDE (dit Pablo)

(BRAD PITT DU TERROIR DE FONTFROIDE X BELUCCI DE L'OMBRE DU DONJON) Prod : Mme MARCHAND Marie-Pierre, Prop : Mme M. MOUETTE Brigitte et Michel

Exc. IAM

(JRD DU BEGAWAN SOLO X EDEN LI DU DOMAINE DE GERONIMO) Prod : Mme SERRAULT Ingrid, Prop : Mme WALLET Karine

Exc. ILIOS RIVER DES ULYSKANES DU FLEURY

(ERCULE TWIST X FAIRY-ROSE DU CHIEN BEAUTE) Prod : Mmes NOCENT Emmanuelle / PERRAIN Martine, Prop : Mme METIVIER Isabelle

Exc. JAY-Z DE LA CROIX D'ATAL

(HUGOBOSS DE NOIRE BEATITUDE X ELITE DE L'ECUME DES CIMES BLANCHES) Prop. et prod. Mlle AUDIGANE Eva

Exc. JUDA NANAS DU DOMAINE D'AILLAM TENROC (dit Joby)

(CHARLI CHAPLIN DU TERROIR DE FONTFROIDE X HESMERALDA DE LA ROUBINE DU ROY) Prod : M. Mme MALLIA Jérôme et Caroline, Prop : M. MALLIA Jérôme

Exc. JUNIOR-FLOYD DES ECLATS DE CASSIOPEE

(FLOYD X GRACE DU DOMAINE DA VINCI) Prod : Mme M. DION Virginie / GROLEAU Johann, Prop : M. BERTHOLLE Florian

JEUNE MALES

1^{er} Exc. LORD OF LARDONS DU DOMAINE DE LA PLANCHETTE

(IN-AMOR DU DOMAINE DE BODAWAY X INES DU DOMAINE DE LA PLANCHETTE) Prod : M. Mme BONNET Thierry et Virginie, Prop : Mlle GAUTIER Morane

2^e Exc. LOVER DU DOMAINE DE LA PLANCHETTE

(IN-AMOR DU DOMAINE DE BODAWAY X INES DU DOMAINE DE LA PLANCHETTE) Prod : M. Mme BONNET Thierry et Virginie, Prop : M. BONNET Thierry

3^e Exc. MALLOWN DU DOMAINE DE BODAWAY

((Ch) GERONIMO DU DOMAINE DE BODAWAY X GOLDIE CLASSIC DREAM DU MAS D'AIGRET) Prod : M. BENSEHIL Abdelkrim, Prop : M. BUISSON Sébastien

4^e Exc. LUCAS DES DOBS D'ARNOLINE

(HASTON DU MAS D'AIGRET X HARMONIE DU DOMAINE DE BODAWAY) Prod : M. DEMONCHY Gilles, Prop : Mme DEMONCHY Nicole

TBON LEONARD DU DOMAINE DES HAUTES ROCHES

((Ch) FREUD DU DOMAINE DES ANGES DU BONHEUR X HAIDI DE L'ECUME DES CIMES BLANCHES) Prod : Mme ANDRE Alexandra, Prop : M. SOURIGON Yonathan

ABON MARIO BROSS DU DOMAINE D'ESQUIROL

(CAPONE DE TATSIELOU X IMAGIN'INDY DES P'TITS BOUT BOUL) Prod : Mlle BERGES Lucie, Prop : Mlle PELISSOU Vanessa

PUPPY MALES

TProm MARABOUT DES MYSTERES ET BULLDOGHOME

(IMPERIAL DES COURTINES DE CHAMBRAY X JAPAN'S SUSHI-LEE DES MYSTERES ET BULLDOGHOME) Prod : Mme BERAUX Angélique, Prop : Mme CHABROULLET Marie-Ange

BABY MALES

TProm MAZDAK D'ISKANDAR

((Ch) GOLD-SIERRA SIMBA X JUSTINE DES LEGENDES CORSAIRES) Prod : M. Mme GATTEGNO David et Caroll, Prop : M. Mme OLIVET Julien et Donia

INTERMEDIAIRE FEMELLES

1^{er} Exc. LARA CROFT DU CHIEN BEAUTE

(GIOVANI DU DOMAINE DECATELINE X FLO DU CHIEN BEAUTE) Prop. et prod. Mme BOUTIN Yseult

2^e Exc. LOUHANNE TASCHA DES POMMES D'OR DES HESPERIDES

((Ch) MAXIMO DE LA VIRREYNA X GEOHANE DES POMMES D'OR DES HESPERIDES) Prod : M. COURAYE Pascal, Prop : Mme M. MOUETTE Brigitte et Michel

3^e Exc. LUTECE-HEXQUISE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

(HEXQUISITE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN X KRISHNA MALEVARC-OCCHIDAMORE) Prod : Mlle ROCCHIA Pascale, Prop : Mme RENARD Fabienne

4^e Exc. LOVE DES BOULD'AMOUR DE LA LYS

(HANNIBAL LECTER DU DOMAINE DES MOLOSSES X KLEABELLA MALEVARC-OCCHIDAMORE) Prod : Mme DEPOORTER Carole, Prop : Mme WALLET Karine

Exc. LAGUNE

(CLEYTON DU TERROIR DE FONTFROIDE X GUCCI DU CHIEN BEAUTE) Prod : Mme VIGNOL Sandrine, Prop : Mlle GROUT Sabrina

Exc. LOLITA DES PITCHOUCAS DE LACAPELETTE

(GREMLINS OF BURLY BULKY BULL'S X HYRIS) Prop. et prod. Mme GALLET Carole

Exc. LOVE

(MEMRYDS HARRY THE PRINCE X EVA) Prod : Mlle CORBIN Cécile, Prop : Mme PLESSIS Nathalie

OUVERTE FEMELLES

1^{er} Exc. CACS JOYCE DES CIMES DE MESZ'AMOURS (dite Just'in time)

(DE LA BONNE CREME AS DE ASES X I'LOVE FANTASIE DES CIMES DE MESZ'AMOURS) Prod : Mme CATHERINE Marie-Ange, Prop : M. LELANDAIS Mikael

2^e Exc. RCACS JODIE FOSTER DES REBELLES CHIC

(KIDIBULL MALEVARC-OCCHIDAMORE X HAIVY DU DOMAINE DES MOLOSSES) Prod : Mme DETANT Séverine, Prop : Mme ALLIOTE Martine



3^e Exc. JOUSSE LA DOUCE DES JARDINS DU ROY HENRY

(CAPONE DE TATSIELOU X GUESS'DEMONA DES P'TITS BOUT BOUL) Prod : M. MARERE Didier, Prop : Mme ALEMANY Sandrine

4^e Exc. LOLA

(GRINGO X GEORGIA-NINA) Prod : M. BERNARD Olivier, Prop : Mme NICOLAS Christine

Exc. ILOA DU DOMAINE DE BODAWAY

(GERONIMO DU DOMAINE DE BODAWAY X XZIPIT'S GRAFITY) Prod : M. Mme BENSEHIL Abdelkrim et Natacha, Prop : Mlle COURAULT Angélique

Exc. JAVA...L'DIRE A MA MERE DE LOSSAMOLOSSE

(HERCULE DE L'OLYMPHE DE PROMETHE X EXCALIBURE DE LOSSAMOLOSSE) Prod. et prod. Mme LALIEU Virginie

Exc. JOLIE

(FANZY DU VALLON DE BEAUMONT X FOXIE DES GLADIATEURS DE LA NUIT) Prod : M. CHEVALIER Bernard, Prop : Mme PISTOLI Alix

Exc. JOLINA D'AL MANIE FRENCH BOULY

(GABIN DES P'TITS BOUT BOUL X GIULIA DE FRENCH LUXURY) Prop. et prod. Mme ALEMANY Sandrine

Exc. JUST LITTLE BIRGIT TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL

((CH) ARTHUR DU MAS D'AIGRET X FAUSTINE TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL) Prod : Mme MOUETTE Brigitte, Prop : Mme M. MOUETTE Brigitte et Michel

Exc. JUSTINE DES LEGENDES CORSAIRES

(FRUSTYLE CHALLENGER LEGENDES CORSAIRES X HERMIONE DES LEGENDES CORSAIRES) Prod : M. COLLET Mael, Prop : Mme GATTEGNO Carol

Exc. LUXESTORY'S LOU POUPOUIDOU

(HUGOBOSS DE NOIRE BEATITUDE X LUXESTORY'S HONLLY ONE) Prod : Mme GENNARO Valérie, Prop : Mme FOUASNON Barbara

JEUNE FEMELLES

1^{er} Exc. (Meilleur de race Meilleur jeune)

LENNA DES FOLIES DE GARGANTUA

(HERCULE DE L'OLYMPHE DE PROMETHE X FANTASIA TOUS LES MATINS DU MONDE) Prop. et prod. Mme VAUCONSANT Caroline



Lenna des Folies de Gargantua



Le Dragueur Mondain des Feuilleuses

2^e Exc. LUNA DES FOLIES DE GARGANTUA

(HERCULE DE L'OLYMPHE DE PROMETHE X FANTASIA TOUS LES MATINS DU MONDE) Prop. et prod. Mme VAUCONSANT Caroline

3^e Exc. LITTLE PASCALE DDDS DE LA TRIBULL DES BOULEDINGUES

(I'M THE KING OF THE BLUE SUNSHINE X INTENSE GIRL DES FRENCHS BOULES D'ASTREE) Prop. et prod. Mlle PELISSOU Vanessa

4^e Exc. LILY ESPERANCE DES ULYSKANES DU FLEURY

(ERCULE TWIST X HANNY ESPERANCE DES ULYSKANES DU FLEURY) Prod : Mmes NOCENT Emmanuelle / PERRAIN Martine, Prop : Mme ROUGEAU Ludivine

TBON LITTLE-SISSI DES FLEURS DE BACH

(HARLEY DES PRINCES DE LOIRE X GAGA LADY) Prod : Mlle BECKER Marie, Prop : Mlle TRIHOREAU Cinthia

PUPPY FEMELLES

TProm MILA DE LA VALLEE DE PISSEVIN

(GOOGLE DES RIVIERES POURPRES X JULIETTE DE LA VALLEE DE PISSEVIN) Prod : Mlle CLEMENT Patricia, Prop : Mme LUTUN Jessica

Prom MAMA GANGSTA MOON VOM MOND SCHWARZ

(GYAL-LIGETH-KIS-CSIBESZ GENERAL LEE X JOY THE FEARLESS GIRL VOM MOND SCHWARZ) Prod : Mlle M. GUYOT Emilie / DE JESUS Antony, Prop : M. TOUBLANC Jason

Prom MILLE ET UNE NUIT DES DUNES DE MONDOPALE

(HASTON MARTIN DHO VALTESS X GEISHA DU GRAND MOLOSSE) Prop. et prod. Mme TRONEL Sophie

Prom MONICA BELLUCCI DES PERLES DE CULTURE D'AKOYA

(INDIGO BRITISH BULLS OF PROVINS X JOYCE IN LOVE) Prod : Mme M. KOPEIKINE Glyceria / ZALTSMAN Xavier, Prop : Mme ZALTSMAN TROPEE Aurore

AProm MISS MARVEL DES PERLES DE CULTURE D'AKOYA

(INDIGO BRITISH BULLS OF PROVINS X JOYCE IN LOVE) Prod : Mme M. KOPEIKINE Glyceria / ZALTSMAN Xavier, Prop : M. Mme ZALTSMAN Xavier et Glycéria

Robe Caille

INTERMEDIAIRE MALES

1^{er} Exc. CACS LE DRAGUEUR MONDAIN DES FEUILLEUSES

(HEYDDENS DES GUEULES D'ANGES X GRANDE HISTOIRE D'AMOUR GLAMOUR DE L'ARCHE DE GERSYLANN) Prop. et prod. Mme MASSON Isabelle

2^e Exc. LEON OSKAR DU FIACRE DU BARRY

(DEMETRIOS DES LEGENDES MINIERES X HOT THUNDER DU DOMAINE DE LIANA) Prop. et prod. Mme LAIR Anne

3^e Exc. LOUWEN DU DOMAINE D'ISIS

(ELVEN DU DOMAINE D'ISIS X ELVINE TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL) Prod : Mme Mlle LE BELLER Anne-Marie et Elsa, Prop : M. PILLET Jean-Paul

4^e Exc. LEOPOLD DU BOIS DE SAINT-CYR

(FLAVIUS DU BOIS DE SAINT-CYR X IPHIS DU BOIS DE SAINT-CYR) Prod : Mme BERNARD Odile, Prop : Mme AUDIBERT Anne-Marie

OUVERTE MALES

1^{er} Exc. RCACS INEDIT DU DOMAINE DE LA PLANCHETTE
(FRUSTYLE VALENTINO FOR BODAWAY X EDITH) Prod : M. Mme BONNET Thierry et Virginie, Prop : M. BONNET Thierry



2^e Exc. IPSO
(GIOVANI DE SAND-PAM X GAMINEFIBY DU DOMAINE DU CHANT DES CIGALES) Prod : M. AUDOUZE Rémy, Prop : M. Mme ZALTSMAN Xavier et Glycéria

3^e Exc. JEDEN-FORD PARIS DES ULYSKANES DU FLEURY
(FORD D'APOLLON GRAB x EDEN BERGAMOTE) Prod : Mmes NOCENT Emmanuelle / PERRAIN Martine, Prop : Mme METIVIER Isabelle

CHAMPION MALES

1^{er} Exc. L'YSTOIR-D'AMOUR DES GUEULES D'ANGES
(SCOOTER VAN WILCORA X HAMOUR-FOU DES GUEULES D'ANGES) Prop. et prod. M. CRIAUD Mickaël

JEUNE MALES

1^{er} Exc. (Meilleur jeune) MOUJICK MAGIC SERGENT PEPPER VON BOULE D'ESTEIX
(IN LOVE TOM TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL X IROMY SCHNEIDER DU DOMAINE DE LIANA) Prod : Mme ENJALVIN-BOULESTEIX Katell, Prop : Mlle BONNOMI Tiphaine

2^e Exc. LE JOLI COEUR DES FEUILLEUSES
(GEDEON MASSON DE L'ARCHE DE GERSYLANN X IKINA DES CHENAIES DE KOM PYSTOU) Prod : Mme MASSON Isabelle, Prop : Mme GRIMAULT Caroline

3^e Exc. LOUCAS DES GUEULES D'ANGES
(CRAZY FEELING DIONISIO X IMPERATRICE ZIZI DES GUEULES D'ANGES) Prod : M. CRIAUD Mickaël, Prop : M. DELONCLE Jean-Charles

TBON LADUREE IRRESISTIBLE MACARON DU DOMAINE DES HAUTES ROCHES
(FREUD DU DOMAINE DES ANGES DU BONHEUR X HAIDI DE L'ECUME DES CIMES BLANCHES) Prop. et prod. Mme ANDRE Alexandra

PUPPY MALES

TProm (Meilleur puppy) MAJESTIC HERITIER D'EDEN DES GUEULES D'ANGES
(EDEN PARK DE LA VALLEE DE LA MAINE X FEE D'AMOUR-CAFE DES POMMES D'OR DES HESPERIDES) Prod : M. CRIAUD Mickaël, Prop : Mme REALAN Mylène



BABY MALES

Prom MILLO DES TITIS PARISIENS
(HAUSMANN DES BOVES DE VIDOCQ X JOY DES GUEULES D'ANGES) Prod : Mme RIQUIER Karine, Prop : M. SELLOS Eric

TProm MOONY DES TITIS PARISIENS

(HAUSMANN DES BOVES DE VIDOCQ X JOY DES GUEULES D'ANGES) Prod : Mme RIQUIER Karine, Prop : M. SELLOS Eric

INTERMEDIAIRE FEMELLES

1^{er} Exc. CACS LA-DATCHA DE LA FRENCPRIDE
(GRAND MAITRE DE LA SCOOTER DE LA FRENCPRIDE X A'VIGDORS GRADISCA GRANDIOSO) Prod : Mme PONOMARENKO-GREKUL Tatiana, Prop : Mme CHABROULLET Marie-Ange



2^e Exc. RCACS LA VEUVE CLIQUOT DU DOMAINE DES HAUTES ROCHES
(EOSPHOROS DE LA VALLEE DE LA MAINE X CHEYENNE DE L'ECUME DES CIMES BLANCHES) Prop. et prod. Mme ANDRE Alexandra

3^e Exc. L'IVRESSE-DE-L'AMOUR DES GUEULES D'ANGES
(SCOOTER VAN WILCORA X HAMOUR-FOU DES GUEULES D'ANGES) Prop. et prod. M. CRIAUD Mickaël

4^e Exc. BULLS OF NORMANDY LOLA RASTAQUOUIERE
(GAINSBAR DU LAOUVAS X HYRISA DU DOMAINE D'ISIS) Prop. et prod. M. LEFRANC Yannick

Exc. LA MOME DES DUNES DE MONDOPALE
(HASTON MARTIN DHO VALTESS X GEISHA DU GRAND MOLOSSE) Prop. et prod. Mme TRONEL Sophie

OUVERTE FEMELLES

1^{er} Exc. JOULIA DE LA VALLEE DE L'IROISE
(EDEN PARK DE LA VALLEE DE LA MAINE X FLORA DE LA VALLEE DE L'IROISE) Prod : M. UGUEN Daniel, Prop : M. GRIMAULT Maxime

2^e Exc. JOLLY-GRACE DE LA VALLEE DE TAKAMAKA
(FLAVIUS DU BOIS DE SAINT-CYR X GRACE DU CHANT DES LAVANDES) Prop. et prod. M. MORAU David

3^e Exc. IPHIGENIE LOUISE MARIE DU GOLDEN CHILD
(GASPARD DUC DU GOLDEN CHILD X LOUISE-MARIE DE EL MENCEY LOCO) Prod : Mme BOSSIS Marie-France, Prop : Mme YVON Mireille

4^e Exc. INAYA DU BOIS DE SAINT-CYR
(ARTABAN DU BOIS DE SAINT-CYR X FRIDOLINE DU BOIS DE SAINT-CYR) Prod : Mme BERNARD Odile, Prop : M. LECAILLE Lionel

JEUNE FEMELLES

1^{er} Exc. MAGNOLIA FOR EVER LA CLODETTE VON BOULE D'ESTEIX
(IN LOVE TOM TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL X IROMY SCHNEIDER DU DOMAINE DE LIANA) Prod : Mme ENJALVIN-BOULESTEIX Katell, Prop : Mme GUILLEUX Marie-France

2^e Exc. LAURINKA DES GUEULES D'ANGES
(CRAZY FEELING DIONISIO X IMPERATRICE ZIZI DES GUEULES D'ANGES) Prop. et prod. M. CRIAUD Mickaël

3^e Exc. GLAMOUR DU DIEUDONNEE
((CH) STEPHANE DE SIETE LAGUNAS X ROSA DORADA ZOE) Prod : Mlle SIERRA Leticia, Prop : Mme MASSON Isabelle

PUPPY FEMELLES

TProm MELUSINE ILIA DU VAL DU MEAUDRET
(GASPARD DUC DU GOLDEN CHILD X ILIA DU VAL DU MEAUDRET) Prod : Mme BETHENCOURT Cathy, Prop : Mme YVON Mireille



Lancelot du Fiacre du Barry, BOS et Lenna des Folies de Gargantua, BOB



*le pot organisé par les déléguées
Bretagne - Pays de la Loire et Normandie*



20 11 2016

*sélection de photos par Cathy Bethencourt et
Elyse Waget*

PROCES VERBAL DE REUNION DE COMITE

Dimanche 27 Novembre 2016 à 9h

**BRIT HOTEL, Parc du Bon Puits
SAINT SYLVAIN D'ANJOU (dept 49)**

1° SIGNATURE DE LA FEUILLE DE PRESENCE

Membres présents à 08 H 30 : Mme Elyse WAGET, M. Daniel BEGUIN, M. François ISTAS, Mme Monique TOUZET, Mme Cathy BETHENCOURT, M. Didier MARERE, M. Lionel LECAILLE

Membre absent excusé : Mme Marie-Josée NAVARRO

Membre absent non excusé : M. RANCE Didier, Mme la Présidente laisse un message téléphonique à M. RANCE lui demandant de rappeler pour inscription du motif d'absence sur le PV.

Le quorum étant atteint, le comité peut valablement délibérer.

Présidente de séance : Mme WAGET, Secrétaire M. MARERE.

Les notes manuscrites seront relues et approuvées par signature au fur et à mesure du traitement de chaque point.

2° REPARTITION DES TACHES

Après remise à chaque membre présent du tableau complété lors de la précédente réunion de comité. Le tableau (à usage interne) est ainsi enrichi lors de la réunion :

• ELYSE WAGET, présidente :

- Représente le CBF devant les Tribunaux
- Relations avec la SCC
- Déclarations à la Préfecture
- Déclarations à la CNIL
- Diffuse les différentes informations qu'elle reçoit aux membres du comité pour répartition et action.
- Directrice de publication et édition du bon à tirer CEDIA pour la publication de la lettre Electronique et du Bulletin papier ainsi que des catalogues des expositions du CBF.
- Administratrice de la page Facebook.
- Testeur et formatrice TAN.
- Relation et communication avec les juges.
- Pilotage de l'action des délégués en tandem avec Cathy BETHENCOURT.
- Traite les nouvelles adhésions.
- Fait la saisie des résultats sur le site de CEDIA.
- Lettre Electronique mensuelle : sélectionne les articles à publier, corrige la pré-maquette. Valide la Lettre avant publication sur le site. Récupère les photos, commentaires des juges et mots de délégués pour les Régionales d'Elevage et la Nationale..
- Avant chaque RE, NE, Championnat, Spéciale, envoie un courrier au juge pour rappel du standard et au délégué pour connaître sa participation personnelle ou celle de son correspondant ainsi que les besoins éventuels en matériel (balance, toise, etc.)

- Après la Nationale et les Régionales d' Elevage
 - envoie les chèques, les factures, les pièces comptables à la trésorière
 - envoie les feuilles de TAN au secrétaire
 - envoie les catalogues annotés par CEDIA à la SCC avec les feuilles de jugement, et à Daniel BEGUIN pour publication sur le site CBF et alimentation de la base de données.
 - envoie à Daniel BEGUIN les poids et tailles à enregistrer pour alimentation du fichier
- Edite les étiquettes des personnes à prospecter et les envoie à Lionel LECAILLE
- Convoque les réunions de comité (fixe l'ordre du jour).
- Convoque les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires (dont l'ordre du jour a été fixé par le comité).
- **DANIEL BEGUIN, vice président:**
 - Webmaster du site CBF(<http://www.cbf.asso.org>).
 - Chargé de la refonte de l'organisation des pages et du système de navigation
 - Délivre les mots de passe pour accéder à l'espace adhérents.
 - Chargé de l'actualisation des pages, à partir des informations communiquées par la présidente, le secrétaire, la trésorière, notamment :
 - mise à jour de la liste des cotations sur l'espace adhérents et de la liste générale sur l'espace public.
 - mise en ligne des versions numérisées des anciens numéros du bulletin papier sur l'espace adhérents.
 - mise à jour de la liste des étalons.
 - mise à jour de la liste des Champions (CHFCS CHIB CHFJ CHEXPN CHNV, CHI).
 - mise à jour de la liste des juges.
 - publication des résultats d'expositions (CACCS CACIB SPECIALES RE NE CHAMPIONNAT).
 - mise à jour du trombinoscope des membres du comité, des délégués
 - mise à jour des annonces sur la page d'accueil du site.
 - renouvellement et alimentation des diaporamas de la page d'accueil.
 - Envoi du publipostage annonçant aux adhérents, aux juges et aux administrateurs de la SCC la parution de la lettre électronique
 - Administrateur page facebook.
 - mise en ligne de la lettre électronique dans l'espace adhérents et son annonce sur Facebook .
 - Gestion des fichiers archives informatique TAN, COTATIONS, SAILLIES etc,
 - Fournit à la présidente les coordonnées des personnes susceptibles d'être prospectées en vue d'adhérer au CBF.
 - Testeur TAN .
- **CATHY BETHENCOURT, trésorière:**
 - Procède aux encaissements
 - Envoie les cartes de membres aux adhérents.

- Règle les factures,
- Envoie le rappel aux retardataires selon les décisions du comité.
- Tient à jour le classeur regroupant les pièces justificatives des opérations comptables.
- Assure la liaison avec le cabinet comptable.
- Transmet le listing des adhérents à la Présidente le 15 de chaque mois pour information.
- Etablit le budget prévisionnel des RE et NE
- Emet les chèques liés à ces différentes manifestations, aux réunions de comité et aux AG (indemnités juges, frais vétérinaires, location salle, hébergements, repas, etc.)
- Procède à l'achat et à l'envoi ou la remise des cadeaux de courtoisie aux juges, aux délégués, vétérinaires
 - Présente en Assemblée générale le bilan de l'exercice écoulé, établi par le cabinet comptable .
- Présente également en AG le budget prévisionnel de l'exercice suivant
- En qualité de secrétaire de rédaction de la LETTRE électronique : récupère les photos, commentaires des juges et mots des délégués pour les Spéciales de Race, ainsi que pour le Championnat SCC.
- Détentrice du contrat d'assurance et des attestations annuelles. En règle la prime annuelle. Scanne celle-ci à M. BEGUIN pour mise en ligne dans l'espace comité / délégués . Tient l'assureur informé de toutes modifications pouvant influencer sur les clauses et le montant de la prime.
- Actualise et communique les noms des délégués régionaux aux Sociétés Canines Territoriales et en informe ceux-ci en les encourageant à y adhérer.

DIDIER MARERE, secrétaire :

- Prend les notes manuscrites qui seront approuvées sur place pour la rédaction du PV des réunions de comité et des AG
- En charge de la gestion des résultats et performances :
 - **COTATIONS:**
 - Réceptionne les demandes de cotations, en vérifie les conditions d'homologation et en établit la liste adressée le 15 du mois à la SCC. Après validation par la SCC l'envoi à la présidente et à CEDIA pour édition dans la lettre électronique ainsi qu'à M. BEGUIN pour publication sur le site du CBF et ajout à la liste cumulative sur le site.
 - **TAN :**
 - Reçoit de la Présidente les doubles des examens TAN passés au fur et à mesure des manifestations CBF.
 - Reçoit de M. BEGUIN le fichier CEDIA des candidats au TAN pour ces expositions CBF. Les complète en renseignant le nom des testeurs ayant validé l'examen et transmet ce fichier à la Centrale Canine pour enregistrement dans la base performances et résultats. Après intégration par la SCC les communique en retour à M. BEGUIN pour mise à jour de la liste cumulative sur le site du CBF.
 - **CHAMPIONS :**
 - Réceptionne les demandes, vérifie et valide les conditions et délais d'homologation des titres de champions. Etablit la demande d'homologation, en scanne les divers

justificatifs et pièces jointes, puis les transmet à la SCC pour validation. En informe le propriétaire par envoi d'une copie de la demande d'homologation en lui précisant de retourner par e-mail au secrétariat copie du diplôme ainsi qu'une photo du chien. Transmet ces éléments dès réception à M. BEGUIN pour actualisation du site ainsi qu'à la Présidente pour publication dans la prochaine lettre électronique. Relance à ces fins le propriétaire en cas de carence dans les deux mois.

- Editeur page Facebook
- Formateur TAN et testeur

MONIQUE TOUZET, membre du comité

- conservation des archives comptables.
- conservation des résultats des TAN.
- conservation des feuilles de jugements des expositions CBF.

LIONEL LECAILLE, membre du comité

- prospection des nouveaux adhérents par envoi du triptyque à l'aide des étiquettes fournies par la présidente
- gestion du matériel et de son fichier inventaire.

ODILE BERNARD, CO-Webmaster du site CBF (<http://www.cbf.asso.org>).

- maintenance de la page des portées.
- maintenance de la liste des affixes.
- éditeur page facebook.
- actualisation des publications relatives à la législation sur l'élevage

FRANCOIS ISTAS, membre du comité

Préparation des épreuves écrites et techniques de l'examen Club pour les candidats à la formation de Juge.
Actualisation de la liste des VIP, français et étrangers, qui pourraient être rendus destinataires de nos publications.

3° TRESORERIE

-Remise des demandes de remboursement de frais de déplacement établies sur le nouveau modèle.

-Compte rendu par Mme BETHENCOURT de la situation comptable actuelle.

- Le solde créditeur sur le compte de la banque postale est satisfaisant mais demande de rester vigilant.
- Le bilan des RE de BALLEROY et SAMATAN est positif, elles présentent un bénéfice d'environ 1000 €.

Les adhérents

- Le club compte (non publié) adhérents à jour de leur cotisation.
- Retards de cotisation 2016 : La trésorière a procédé à une relance téléphonique des adhérents concernés. Une soixantaine de régularisations s'en est suivie.
- De même une quarantaine d'adhérents ont présenté leur démission par e-mail en évoquant principalement les raisons suivantes; décès de leur chien, changement de race ou restrictions de trésorerie.

Le matériel

- **Présentation du tableau actualisé par M. LECAILLE. Etablir la valeur de ce stock.**

- M. LECAILLE a établi l'inventaire du matériel actuellement confié aux délégués. Quelques précisions lui sont demandées.

1/ Récupérer avant la fin de l'exercice 2016

- Une des deux balances détenues par Mme VIAL.

- Les balances détenues par Mmes CIGLAR, MILLE et SAVARY qui ne sont plus déléguées régionales.

- Après récupération, ces 4 balances, selon leur état de fonctionnement ainsi que les 4 déjà récupérées seront redistribuées aux délégués qui en sont dépourvus.

2/ Envoyer un mail aux délégués ;

- Leur rappelant que le matériel qui leur est confié doit être entretenu, notamment les piles doivent être retirées après usage, et le matériel entreposé dans un local à l'abri de l'humidité et des dégradations.

- La valeur marchande d'une balance est de 100 euros, celle d'une banderole de 20 euros, que nous serions obligés de réclamer en cas de refus de restitution ou de dégradation par négligence.

- Le délégué est le seul responsable du matériel qui lui est confié, même quand il s'en dessaisit au profit d'un de ses correspondants, ce qu'il doit signaler à M. LECAILLE responsable du matériel.

- M. LECAILLE présente au comité un joli modèle de mallette en bois léger qui faciliterait la protection et le transport de la balance. Le coût de 25 euros de matériel (la fabrication étant gratuite par ses soins) paraît raisonnable. Le comité valide la fabrication de quelques modèles sur le budget 2017.

- La trésorière demandera à Mme PELLETIER une photo des 2 toises de grand modèle ainsi que des 3 pieds à coulisse détenus dans le stock en vue de leur mise en vente approuvée par le comité.

- Un projet d'impression du livret de commentaires du Standard CBF est approuvé pour un tirage 800 exemplaires. Dans un souci d'économie de frais d'affranchissement, ce livret sera envoyé par la trésorière en même temps que la carte de membre 2017 et le cadeau de fin d'année.

4° TRAVAIL DE SELECTION POUR LE BIEN ETRE ET LA SANTE DU BOULEDOGUE:

- **Présentation par Mme WAGET et M. BEGUIN de l'article destiné au Workshop 2017 ainsi que du livret de commentaires sur le standard.**

- Mme WAGET rend compte au comité de sa réunion avec M. BEGUIN au domicile de celui-ci, afin de lui remettre les documents qu'elle a réunis et se mettre d'accord avec lui sur les arguments qui seront mis en avant dans l'article destiné à DOGWELLNET qu'il a accepté de rédiger. M. BEGUIN procède à la lecture de l'article. Le comité estime que le texte est dans son ensemble remarquable et traduit bien ce que le comité souhaitait exprimer. Quelques modifications mineures sont prises en compte, après

quoi, le travail est validé. Les corrections seront apportées le plus rapidement possible par M. BEGUIN. L'envoi en sera fait à la SCC par Mme WAGET dans le courant de la semaine 48, puis le texte sera publié dans la Lettre Electronique n° 43.

- Concernant le livret de commentaires sur le standard M. BEGUIN contactera rapidement CEDIA pour connaître les éventuelles contraintes techniques à respecter ainsi que leurs recommandations pour la mise en page des textes et photos remis par Mme WAGET. Il pense pouvoir terminer ce chantier énorme pour la mi décembre.

5° COTATIONS:

Grille de sélection

La SCC n'ayant pas répondu à notre proposition formulée en janvier 2016, une nouvelle grille va être soumise à son approbation

Voir tableau en annexe page 36.

De plus les propriétaires seront encouragés à faire pratiquer sur leurs chiens le test de la myélopathie dégénérative ainsi que l'examen de dépistage de la cataracte héréditaire. Ces examens pourront figurer dans les annonces des étalons dont la liste est publiée sur le site du CBF.

TAN

- A l'avenir tous les TAN seront réalisés avant que débutent les jugements. Tous les testeurs présents devront participer à l'examen. La puce électronique du sujet sera vérifiée.

- Le test d'essoufflement excessif sera renforcé selon des modalités qui seront déterminées lors de la prochaine réunion puisque la première séance de TAN 2017 n'est prévue qu'en mai.

- Un testeur n'ayant pas exercé depuis 2 ans sera retiré de la liste. La formation de M. CABELLO et Mme CALLAS sera programmée ainsi que la mise en place d'un document attestant de la formation.

6° CALENDRIER 2017:

- Le calendrier prévisionnel a été publié dans la LETTRE 42 le 15 novembre 2016 avec l'accord reçu de toutes les parties, sauf Nantes qui n'a pas encore répondu.

NE 2017 à SAMATAN :

- Point sur l'organisation

- M. MARERE présente les grandes lignes de l'exposition.

- L'accord de M. LEFEBVRE Maire de SAMATAN 32 est recueilli par écrit au 06/7/2016. Une convention pour l'utilisation du site de la halle à la volaille (celui de la RE 2016), mis gratuitement à disposition du CBF a été établie à la même date. M. MARERE fournira à la mairie une copie de l'attestation d'assurance CANI ASSUR 2017 dès réception de l'édition 2017. La convention prévoit la fourniture à titre gracieux de barrières d'ordre public, tables, chaises, frigo etc,

- L'accord de M. Robert LARREY Président de la SCT du GERS est recueilli par écrit pour la NE à SAMATAN 32 ainsi

que pour la spéciale de race en CACIB du lendemain à AUCH 32.

- L'accord de Mme Nolwenn CHEVERT DDCSPP 32 est recueilli par écrit suivant récépissé de déclaration du 20/07/2016.

- L'accord de M. Didier Villate vétérinaire local qui s'est produit à la RE 2016 est recueilli. L'intéressé officiera encore gracieusement.

- L'hébergement du comité et des juges se fera en maisons de 1 à 3 chambres au château de Barbet à LOMBEZ 32 à 4 km du site. Mme NAVARRO sera hébergée Villa CAHUZAC à GIMONT 32 à 17 km du site.

- Le sponsor officiel est ROYAL CANIN qui doit nous produire un listing plus précis de la dotation ainsi qu'une convention.

- Le repas des juges du vendredi 23/06/17 en soirée a été réservé à SAMATAN au restaurant (non publié) pour 18 personnes par Mme BETHENCOURT dès le 15/10/2016.

- Le repas des juges le samedi 24/06/17 à midi se fera au Marshall d'en face à SAMATAN comme pour la RE 2016. Les 4 secrétaires y seront invités.

- La présidente exprime le souhait de voir proposer une prestation plateaux repas sur site pour les participants le samedi 24/6/17 à midi.

- Le repas de clôture du samedi 24 au soir qui se tiendra salle des fêtes à SAMATAN sera servi par le traiteur CALVET. -Le menu présenté fixé à 29€50 boissons comprises est validé par le comité. Mme WAGET souhaiterait qu'une tombola soit mise en place pour animer ce repas de clôture.

- La présidente fait part de la présence de la SCC qui tiendra un stand ADN.

- Secrétariat des juges : Mme MASERA pour Mme NAVARRO , Mme DUMENY pour Mme WAGET et Mme EXPOSITO pour Mme SANCHEZ DARRIAS.

A Prévoir :

- 1 secrétaire pour Mme PRESSIAT, et 4 commissaires de ring.

- Chauffeur pour accueil de Mme SANCHEZ DARRIAS à l'aéroport de TOULOUSE Blagnac et retour.

- Chauffeur pour prise en charge de Mme NAVARRO à la gare de TOULOUSE Matabiau et retour.

- Le listing des bénévoles sera établi lors de la prochaine réunion du comité, ainsi que les critères de participation à leurs frais.

- Prévisionnel frais indemnités, cadeaux juges, secrétaires, testeurs, en cours d'élaboration par Mme BETHENCOURT qui a déjà travaillé sur une gamme de cadeaux qu'elle évoque.

- La liste exhaustive des invités au diner officiel du vendredi 23/6/17 au soir est arrêtée.

- Les TAN seront passés de 08h30 à 09h30 en présence des juges, des secrétaires de ring et des testeurs présents.

- Un photographe sera recherché localement par M. MARERE.

- Un nouveau point sera fait lors de la prochaine réunion de comité.

7° CALENDRIER 2018 :

L'Assemblée Générale est fixée au samedi 25 mars 2017 au BRIT HOTEL de SAINT SYLVAIN d'ANJOU. L'ordre du jour est :

- La Nationale d'Elevage 2018 est fixée au 1^{er} septembre 2018 à MACON (71). L'accord de la Société Canine Territoriale a déjà été donné au CBF par écrit pour la NE et la spéciale en CACIB du lendemain.

Les juges pressentis sont M. DUPAS, M. ESCOFFIER , M. ISTAS , et Mme MIGNON.

Les RE, après consultation des délégués régionaux, ainsi que les SPECIALES seront fixées lors de la prochaine réunion de comité.

8° JUGES

Vote sur la proposition de nommer de nouveaux juges formateurs

- Le comité décide d'ajouter sur la liste des juges formateurs Mme Hélène DENIS, Mme Christiane LAFAY, Mme Violaine PRESSIAT.

- De plus il sera demandé à la SCC de faire figurer Mme DESSERNE et Mme WAGET dans la liste des juges formateurs car elles ont été nommées en 2009 mais elles n'y figurent toujours pas.

Fixer date examen club et jury pour les juges candidats à la formation initiale ou extension au BF

- L'examen Club pour 2017 sera organisé le samedi 25 mars 2017 au BRIT HOTEL, situé en face du PARC DES EXPOSITIONS d'Angers. Mme MOUETTE, Mme VALAIZE et M. VILANOVA susceptibles de s'y présenter, en seront informés. Le jury sera composé de juges du comité, et si possible, de 2 autres juges formateurs en bouledogue, faisant partie du jury du CACIB d'ANGERS, se tenant le dimanche 26 mars 2017. L'horaire sera précisé en temps utile.

- M. ISTAS est chargé de la préparation du programme de cet examen Club (épreuves écrites et techniques).

9° COMMUNICATION

Publications gratuites sur le site réservées aux adhérents à jour de la cotisation annuelle

- Portées : détenteurs d'un affixe, géniteurs confirmés, ADN, numéro SIRET ou numéro de portée SCC

- Etalons : cotation 3 minimum, âge maximum de 10 ans, non porteur de tares génétiques détectées

Plus aucun point n'étant inscrit à l'ordre du jour, la réunion est clôturée à 17h comme prévu.

Hors PV

M. Rance n'a pas répondu au message déposé sur son portable en début de réunion, mais par courrier recommandé avec AR posté le 25 novembre et réceptionné le 28 novembre, il a démissionné de son poste de membre du comité du CBF.

LES COTATIONS

Liste transmise à la SCC pour enregistrement au 15 novembre 2016 :

COTATION 4

ZAZZ DE L'ORDRE DU PHENIX
JACK - SPARROW DE LANDOUAR
JEANNE DU LAOUVAS

COTATION 3

LANCELOT DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

COTATION 2

JUST LITTLE BIRGIT TASCHA DE L'AFGHANERIE DE KABUL
LEOPOLD KING DU VAL DE CAPSIL
INCA LA PETITE PRINCESSE

Liste transmise à la SCC pour enregistrement au 15 décembre 2016 :

COTATION 4

JORGES MON AMOUR DES BERGES D'AMBOISE
JULES DES LEGENDES CORSAIRES
L'ANGELIQUEDES GUEULES D'ANGES
LADY MARLENE DES JARDINS DU ROY HENRY
LANCELOT DU FIACRE DU BARRY
LANCELOT DU SQUARE DU PTIT QUINQUIN
LEON OSKAR DU FIACRE DU BARRY

COTATION 3

JARWEEN DES PITCHOUCAS DE LACAPELETTE
JESSE-J DE LA ROCHE DE BALVENIE
JOLINA D'AL MANIE FRENCH BOULY
JOYA DES PITCHOUCAS DE LACAPELETTE
LAGAF DE LOSSAMOLOSSE
LOVE ME TENDER DES JARDINS DU ROY HENRY
LUTECE-HEXOUISE DU SQUARE DU P'TIT QUINQUIN

COTATION 2

IDYE DU DOMAINE DES HAUTES ROCHES
JUSTINE DES BOURBON D'ALLIER
L'ETINCELLE D'AMOUR DES GUEULES D'ANGE
LA-DATCHA DE LA FRENCPRIDE
LIZZY D'AL MANIE FRENCH BOULY
LOU POPOUPIDOU LUXESTORY'S
LOVER D'AL MANIE FRENCH BOULY
LYNETTE D'AL MANIE FRENCH BOULY

PROJET SOUMIS A L'EXAMEN DE LA SCC

Grille de Sélection du Bouledogue Français

En orange les modifications applicables à compter approbation par comité SCC

Glossaire : TB Très Bon, EXC Excellent, CI Classe Intermédiaire, CO Classe ouverte, RE Régionale d'Elevage, NE Nationale d'Elevage, CHPT Championnat de France, SPE Spéciale de Race, TAN Test d'Aptitudes Naturelles

2 Points /6	3 Points / 6	4 Points / 6 RECOMMANDE	5 Points / 6 ELITE B	6 Points /6 ELITE A
Sujet CONFIRME	Sujet CONFIRME	Sujet CONFIRME	Sujet CONFIRME	Sujet RECOMMANDE
+ 1 EXC en CI, CO, CH	+ pedigree complet	+ 1 CACS ou 1 RCACS en SPE, NE ou CHPT	Ayant produit en 1 ^{ère} génération	Ayant produit en 1 ^{ère} génération
+ TAN avec recherche essoufflement excessif	+ 3 EXC en SPE, RE, NE ou CCH en CI, CO, CHPT, dont 1 en RE ou NE	+ 3 CACS en exposition sous 3 juges différents	Mâles : 4 descendants cotés 3 points avec au moins 2 lices	Mâles : 4 descendants cotés 3 points avec au moins 2 lices
+ identification génétique du sujet avec empreinte enregistrée à la SCC	+ TAN avec recherche essoufflement excessif	ou bien 1 CACS ou 1 RCACS en SPE, NE ou CHPT	Femelles : 4 descendants cotés 3 points en au moins 2 portées	Femelles : 4 descendants cotés 3 points en au moins 2 portées
	+ identification génétique du sujet avec empreinte ADN enregistrée à la SCC	+ 3 EXC classés en SPE, NE ou CHPT sous 3 juges différents	+ identification génétique du sujet avec empreinte ADN enregistrée à la SCC	+ identification génétique du sujet avec empreinte ADN enregistrée à la SCC
	+ Radiographie de la colonne vertébrale normale*	+ identification génétique du sujet avec empreinte ADN enregistrée en base SCC	+ compatibilité de filiation ADN mono ou bi parentale préalable des 4 descendants connue en base SCC	+ compatibilité de filiation ADN mono ou bi parentale préalable des 4 descendants connue en base SCC
		+ Radiographie de la colonne vertébrale normale*	+ Radiographie de la colonne vertébrale normale*	+ Radiographie de la colonne vertébrale normale*
		+ Sujet indemne de luxation de la rotule ou luxation stade 1 admise	+ Sujet indemne de luxation de la rotule ou luxation stade 1 admise	+ Sujet indemne de luxation de la rotule ou luxation stade 1 admise
			+ Sujet indemne de sténose pulmonaire	+ Sujet indemne de sténose pulmonaire



--Pour l'ensemble de ces cotations, les résultats doivent avoir été obtenus sur le sol français uniquement.

*Une radiographie normale est un examen pratiqué sans sédation ou anesthésie.

Calendrier Prévisionnel 2017 des expositions du CBF

Type d'exposition	Lieu	Accord SCR	Juge	Date	Délégué
Spéciale de race CACIB	BORDEAUX 33	OK	M. KARCHER Mme WAGET	15/01/2017	Marere
Spéciale de race CACS	LE TAMPON 974	OK	Mme DESSERNE	15/01/2017	Payet
Spéciale de race CACS	PERPIGNAN 66	OK	M. MATTERA	28/01/2017	Tramont
Spéciale de race CACIB	TROYES 10	OK	Dr PARSON	04/02/2017	Volkheimer Coutelas
Spéciale de race CACIB	LIMOGES 87	OK	Mme LARIVE Mme LAFAY	08/04/2017	Mondelet
<i>A retenir</i>	<i>1^{ER} Tour</i>		<i>des Elections Présidentielles</i>	<i>23/04/2017</i>	
<i>A retenir</i>	<i>2^o Tour</i>		<i>des Elections Présidentielles</i>	<i>07/05/2017</i>	
Spéciale de race CACS	AJACCIO 2A	OK	M. CHAPIRO	14/05/2017	Orsini
Régionale d'Élevage	FESTIGNY 51	OK	M. DEWAELE	14/05/2017	Coutelas
Championnat de France SCC	NANTES 44		Mme VEYRIER M. PICHARD	3-4/06/2017	Enjalvin
<i>A retenir</i>	<i>1^{ER} Tour</i>		<i>des Elections Législatives</i>	<i>11/06/2017</i>	
Régionale d'Élevage	TRETS 13	OK	M. BARENNE	17/06/2017	Rousseaux
Spéciale de race CACS	TRETS 13	OK	Mme RIVIERE	18/06/2017	Rousseaux
<i>A retenir</i>	<i>2^o Tour</i>		<i>des Elections Législatives</i>	<i>18/06/2017</i>	
Nationale Elevage CBF	SAMATAN 32	OK	Mme WAGET, Mme NAVARRO, Mme PRESSIAT Mme SANCHEZ DARIAS	24/06/2017	Marère Tramont
Spéciale de race CACIB	AUCH 32	OK	Mme LAFAY Mme PRESSIAT	25/06/2017	Tramont
Spéciale de race CACIB	DUNKERQUE 59	OK	Mme TOMPOUSKY	14/07/2017	Calas
Régionale d'Élevage	LA FERTE MACE	OK	M. ARNOULT	28 05 2017	Mouette
Spéciale de race CACIB	STRASBOURG 67	OK	Mme DENIS	19/08/2017	Volkheimer Coutelas
Spéciale de race CACS	SORGES 24	OK	M. GRUNHEID	03/09/2017	Mondelet
Régionale d'Élevage	St PIERRE 72	OK	M. HERMANS	10/09/2017	Enjalvin
Régionale d'Élevage	SELTZ 67	OK	M. ISTAS	17/09/2017	Volkheimer
Régionale d'Élevage	MILLERY 69	OK	Mme RIVIERE	24/09 /2017	Cabello
Spéciale de race CACIB	VILLEPINTE 93	OK	M. ISTAS	01/10/2017	Vial
Spéciale de race CACS	HASPARREN 64	OK	M.KLEIN	01/10 2017	Marère
Régionale d'Élevage	CHAZELLES 16	OK	M.HENDRIKS	08/10/2017	Mondelet
WORD DOG SHOW	LEIPZIG (Allemagne)		SKALIN B. (Swe), VAN DEN BERG H. (NL), VAN RAAMSDONK V. (Bel.)	10/11/17	
Spéciale de race CACIB	MARTIGUES 13	OK	M. CHAPIRO Mme NAVARRO	25/11/2017	Rousseaux
Spéciale de race CACS	NANTES 44 en attente réponse		M. SALLET	09/12/2017	Enjalvin

LES DÉLÉGUÉS

RÉGIONAUX

ET LEURS

CORRESPONDANTS



île de France
Dép. 75-77-78-91-92-93-94-95

Déléguée

Evelyne VIAL
94230 CACHAN

Port. 06 42 04 24 34
evelyne.vial0040@orange.fr

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Dép. 8-10-51-52-54-55-57-67-68-88

Délégué

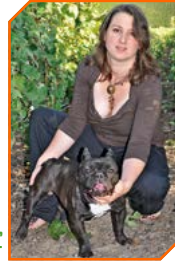
Jérôme VOLKHEIMER
67470 SELTZ

Port. 06 21 78 91 21
jardindesremparts@neuf.fr

Déléguée

Flavia COUTELAS
51700 FESTIGNY

Tél. 03 26 59 34 83
Port. 06 88 68 33 54
flavia.coutelas@orange.fr



R É G I O N
**NOUVELLE
AQUITAINE**

AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

Dép. 16-17-19-23-24-33-40-47-64-79-86-87

Délégué

Didier MARÈRE
64800 NAY

Port. 06 83 32 90 70
didier.marere@orange.fr

Déléguée

Isabelle
MONDELET
16410 GARAT

Tél. 06 85 04 17 90
isa@bouledogue-vallee-de-d-artagnan.com



Didier RANCE
06 51 64 73 52



Frédérique SAVARY
06 18 01 89 57



Alain MARBEAU
06 74 21 69 87



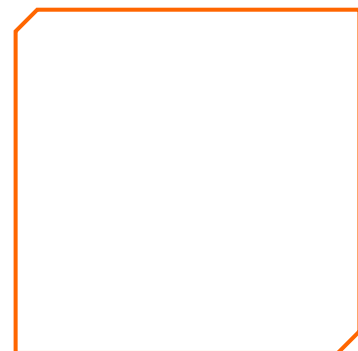
Céline CONAN
Tél. 05 87 77 50 66
06 46 22 59 29



Corinne VALAIZE
05 47 19 80 45



Dép. 2A-2B



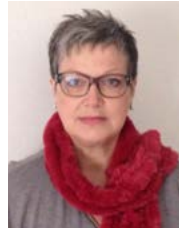
Délégué

Poste non pourvu



Mickaël CRIAUD
Tél. 02 31 22 40 66
06 87 20 67 48

Fabienne RENARD
06 70 54 54 80



Déleguée
Brigitte MOUETTE
14240 CAHAGNES
Tél. 02 31 77 12 20
06 80 15 26 02
birgitmouette@hotmail.fr



M. Lionel LECAILLE
Tél. 06 86 79 05 25



Nathalie VASSEUR
Tél. 06 32 85 01 53



Pascal COURAYE
Tél. 06 95 56 85 48

région BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Dép. 21-25-39-58-70-71-73-74-89-90



Délegué
Francisco ROMAN
74380 NANGY
Tél. 04 50 36 06 44
06 73 52 57 74
rpaco66@gmail.com



Sabrina GAYET
Tél. 06 19 62 47 80

Emmanuel MICOLAS
Tél. 03 85 35 84 88
06 24 48 46 04



Anaïs SOHIEZ
Port. 06 48 23 51 31



Emmanuel GIRODEAU
Tél. 06 14 01 25 78



Déleguée
Marie Thérèse PELLETIER
45170 BOUGY LEZ NEUVILLE
Port. 06 62 84 38 23
marie-therese.pelletier@orange.fr

LA REUNION Dép. 974



Délegué
Alexandre PAYET
97470 SAINT BENOIT
Tél. 02 62 30 53 56 - 06 92 91 30 93
payet.alexandre@orange.fr



Karine VANDENBERGHE
03 21 24 19 72
06 78 80 29 23

Déleguée
Marion CALAS
80800 VILLERS BRETONNEUX
Tél. 06 77 41 53 17
marioncalas@hotmail.com

Amandine TAISNE
06 30 51 93 23





Mickaël KERMABON
Tél. 06 62 29 71 77



Florence JOULAIN
Tél. 06 30 13 05 96



Déleguée
Katell ENJALVIN BOULESTEIX
72500 SAINT PIERRE DE CHEVILLE
Tél. 06 83 35 50 09 /
02 43 44 30 98
katellyvboulenj@orange.fr



Alexandra GRENAUD
Tél. 06 85 79 54 75



Déleguée
Muriel TRAMONT
32220 GARRAVET
Tél. 06 08 86 48 94
mu.tramont@hotmail.fr



Dép. 9-11-12-30-31-32-34
46-48-65-66-81-82

Sylvie MOTTE
Tél. 06 52 51 55 54 /
05 62 38 40 59



Valérie NOËL
Tél. 05 62 60 22 45
06 87 91 05 17



Thierry VAILLER
Tél. 06 50 64 11 12

Catherine EMONOT-VIDAL
Tél. 05 61 67 51 10
06 29 76 11 57



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

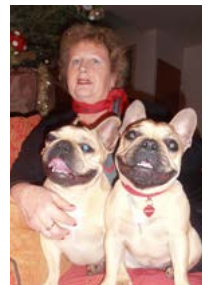
Dép. 04-05-06-13-
83-84



Déleguée
Laurence ROUSSEAU
83136 ROCBARON
Tél. 04 94 86 10 01 /
06 88 67 00 54
rousseau.batteux@orange.fr



Sylvie PERRIN
Tél. 04 94 20 45 49
06 77 13 58 17



Elisabeth SIMON
Tél. 04 93 42 65 55
06 63 40 02 12

AUVERGNE - Rhône-Alpes

Dép. 01-07-26-38-42-43-69



Déleguée
Emmanuelle ALLEMAND
26740 MARSANNE
Tél. 06 11 90 71 57
allemmandemmanuelle@wanadoo.fr

Délegué
François CABELLO
69700 GIVORS
Tél. 04 72 30 09 03 - 06 59 39 42 88
francois.cabello@gmail.com



Lydiane DURR
Port. 06 11 72 44 76



Béatrice DAIFI
Tél. 06 75 41 43 22